



E39+C

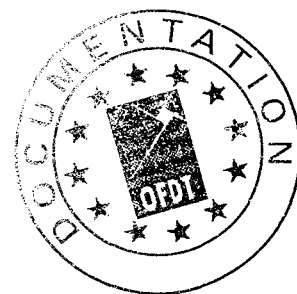
Médecins du Monde

SYNTHESE
DU RAPPORT DE RECHERCHE-ACTION
(placé sous la direction du Dr. Sueur)

USAGES DE DROGUES DE SYNTHESE
(ECSTASY, LSD, DANCE-PILLS,
AMPHETAMINES,...)

REDUCTION DES RISQUES
DANS LE MILIEU FESTIF TECHNO

Décembre 1999



Recherche-Action financée par la Direction Générale de la Santé
(DGS / SP3), DASS de Paris et DRASS Ile de France

SOMMAIRE

A. Le projet de la Mission Rave de Médecins Du Monde	3
B. Synthèse des travaux de recherche	6
1. Synthèse de la méthodologie employée pour la partie « sciences humaines » de la recherche	6
2. Résultats issus du questionnaire : Description du groupe techno.	7
3. Résultats issus du questionnaire : comparaison entre le groupe contrôle et le groupe techno.	8
4. Les caractéristiques générales des participants au milieu techno :	15
5. Les représentations au sein du milieu techno :	16
6. La consommation de psychotropes :	17
7. La prise de risque :	18
8. L'individu et sa trajectoire :	20
9. Les connaissances pharmacologiques sur les drogues consommées :	20
C. La réduction des risques adaptée aux consommations de drogues de synthèse	22
D. Les problèmes posés :	26
1. Risque et dangerosité sanitaire	26
2. Risque et dangerosité de la répression	29
3. Risque psychosocial individuel et collectif pour les jeunes participants aux événements festifs	30
E. Perspectives d'action et recommandations	31

A. Le projet de la Mission Rave de Médecins Du Monde

Médecins du Monde est depuis plusieurs années investi dans les **activités sanitaires visant la réduction des risques chez les toxicomanes** (on comptait en 1997 : 8 programmes d'échange de seringues en France, et quatre centres de soins distribuant de la méthadone, plus d'autres actions de proximité en direction de publics spécifiques d'usagers de drogues).

En outre, l'éthique de notre association nous conduit à nous occuper des **populations les plus vulnérables**, celles que la société a majoritairement tendance à « laisser pour compte ».

Rappelons à cette occasion des éléments de définition de la politique dite de réduction des risques et des dommages liés à la consommation de drogues (« Harm reduction ») :

« plutôt que de se fixer comme objectif exclusif l'abstinence et l'utopie d'un monde sans drogue, la réduction des risques se propose de limiter autant que faire se peut les risques sanitaires et sociaux les plus grands liés à l'usage de drogue. Elle s'adresse donc à tous les usagers de drogue, en particulier par voie injectable, qu'ils désirent ou non cesser de consommer des produits afin de les informer sur les dangers sanitaires et de leur proposer tous moyens permettant de les limiter : désinfection des seringues usagées, accès aux seringues propres, programme d'échange de seringues, traitements de substitution, dispositifs d'accès aux soins, hébergement, etc. Plutôt que de « dire non à la drogue », la réduction des risques s'attache à hiérarchiser ceux-ci : il vaut mieux ne pas consommer de drogues; si on consomme, il vaut mieux ne pas le faire par voie injectable; si on consomme des drogues par voie injectable, il vaut mieux utiliser une seringue propre une seule fois; si on réutilise une seringue, il vaut mieux la désinfecter préalablement à l'eau de Javel, etc. La réduction des risques s'attache à faire des usagers des partenaires de prévention et promeut la création de groupes d'entraide et d'auto-support. »¹

C'est à partir de la Circulaire de la D.G.S. / SP3 n° 97/366 du 23 mai 1997, préconisant dans le cadre des mesures nouvelles, de veiller à la présence sanitaire et la prévention dans les événements festifs techno, qu'a pu être organisé le projet de MDM.

Notre travail de terrain se veut comme une expérimentation des préceptes de la Harm reduction, adaptée aux usagers de drogues de synthèse, dans le milieu techno. Notre intérêt pour la population fréquentant les raves est contingent des risques encourus par les consommateurs d'ecstasy, qui sont des sujets jeunes, potentiellement fragiles, ou pouvant présenter des difficultés d'insertion socio-affective. Certains de ces sujets sont même franchement désinsérés et s'engagent dans des « carrières » déviantes aux marges de la loi, accompagnées de processus de prise de risque psychique itératives, pouvant conduire à des « carrières » de délinquance ou de toxicomanie aux drogues dites « dures ».

Ce projet avait pour ambition, au delà de la **présence sanitaire et de l'action de prévention des risques** recommandées au chapitre 5 de la Circulaire D.G.S. / SP3 n° 97/366 du 23 mai 1997, **d'étudier les comportements d'usage de drogues dans les raves, de proposer des recommandations visant à la mise en place de pratiques préventives élargies vis à vis de l'abus de ces drogues, et de favoriser la réduction des dommages (Harm Reduction) liés à la consommation de ces substances, ainsi que d'impulser la mise en place de ces pratiques en relais avec d'autres intervenants** (Associations « d'auto-support » ou de santé communautaire, Organismes de concerts, services sanitaires et sociaux publics et privés...).

Cette question des risques sanitaires lors des raves est devenue pour nous une **urgence de santé publique**, et notre association a effectué des actions de terrain depuis le mois de juin 1997. Nous avons conçu dès l'origine du projet une association étroite entre ces actions de terrain, et des activités de recherche pluridisciplinaires.

Une des spécificités de ce projet de Médecins du Monde a été en outre de réaliser un dispositif synergique constitué d'un certain nombre de missions « Réduction des risques » de Médecins du Monde, (essentiellement à partir des Programmes d'Echange de Seringues, à Lyon, Montpellier, Nice, Paris, Strasbourg, et à Bayonne, plus

¹ LEBEAU B., COPPEL A. : Drogues, toxicomanie et action humanitaire, in J. LEBAS, VEBER F., BRÜCKER G., « Médecine humanitaire », chapitre 8, Paris, Flammarion Médecine-Sciences, 1994, 55-58.

récemment dans les Charentes, en Bretagne et en Normandie...), permettant de multiplier les lieux d'observation et d'action, et d'associer autour de ce projet de multiples intervenants aux expériences et aux compétences variées.

La notion de recherche-action s'est imposée compte tenu du fait qu'il s'agissait pour nous de lier une dimension de recherche à l'engagement dans les actions sanitaires et préventives sur le terrain auprès des populations les plus vulnérables, dans une optique de réduction des risques. Nous souhaitons réaliser un état des lieux sur la population concernée, les produits consommés et les modes de consommation, afin de déterminer plus précisément les risques associés et de pouvoir en retour adapter plus efficacement notre action de terrain. Il s'agissait aussi de développer un outil d'aide à la décision pour les pouvoirs publics.

L'ensemble de notre projet, financé par le Ministère de la Santé (Direction Générale de la Santé, bureau SP3, DDASS de Paris et DRASS Ile de France), s'articule donc autour de plusieurs pôles:

- Dans la partie « action » :

Nous organisons une présence sanitaire, sous la forme d'une équipe médicale et paramédicale, permettant d'assurer les premiers secours en cas de détresse sanitaire. En effet, les équipes de secouristes officiels sont absentes des fêtes non autorisées, même quand elles rassemblent plusieurs milliers de personnes, et ceci constitue le premier facteur de risque résultant directement de la répression qui s'exerce sur les fêtes techno.

Sur place, avec des groupes d'auto-support de ravers, nous installons un lieu de calme et d'échange s'apparentant à un « chill-out » -quand il n'y a pas de chill-out officiel- qui nous permet d'assurer une présence auprès des ravers consommateurs de drogues de synthèse présentant des malaises physiques ou psychologiques (« bad-trips ») et une écoute auprès de tous ceux qui le souhaitent.

Sur le plan préventif, nous mettons à la disposition des participants de l'eau, des aliments énergétiques, des préservatifs, des kits d'injection stériles, des bouchons d'oreilles, et des brochures d'information sur les produits consommés.

Notre objectif est de faire circuler une information la plus objective possible sur la nature des produits, leurs effets, les risques qui leur sont associés, notamment en cas d'abus, de consommation régulière et importante, de facteurs de vulnérabilité particuliers (physiques ou psychologiques). Il nous semble en effet que ce type d'information constitue le meilleur moyen pour être entendus des jeunes, établir un échange et placer chacun face à ses choix et ses responsabilités. Mais là aussi, le cadre législatif français rend notre position très périlleuse car dès lors que l'on parle ouvertement de drogues, sans se contenter de les diaboliser de manière univoque, on risque à tout instant de tomber sous le coup de l'article L.630 du code pénal pour « présentation de l'usage de drogues sous un jour favorable ».

La dernière partie de notre action consiste à proposer aux participants, à l'intérieur même des soirées, de tester leurs pilules (comme cela se fait dans d'autres pays européens), afin d'avoir une première indication sur la nature des produits qu'elles contiennent (présence ou non de dérivés amphétaminiques, type ecstasy). Ceci en attendant d'avoir les moyens nécessaires pour l'élaboration d'une base de données suffisamment conséquente à partir d'analyses complètes en laboratoire, qui nous permettrait alors de pouvoir identifier qualitativement la plupart des pilules consommées à partir de leurs caractéristiques morphologiques (taille, poids, couleur, aspect, logo,...). Des négociations sont en cours avec les différents ministères concernés afin de donner un cadre légal à cette pratique de l'analyse et du « testing » des drogues, mais cela est particulièrement difficile dans le contexte législatif français. Cet aspect de notre projet est cependant central, d'une part afin d'obtenir une réelle efficacité sur le terrain en matière de réduction des risques liés à l'usage de ces drogues, et d'autre part afin de faire avancer la recherche clinique sur les effets de ces substances.

- La partie « recherche » se divise elle aussi en plusieurs pôles.

D'une part, une dimension de recherche de nature pharmacologique ayant trait à la composition et aux effets des drogues synthétiques consommées, à partir du testing réalisé dans les fêtes, mais surtout par l'analyse en laboratoire d'échantillons recueillis sur le terrain. Cet axe d'étude, qui avait pour but de recenser de manière exhaustive les composants des différents comprimés, et à terme leurs dosages, est désormais favorisé par les

pouvoirs publics, dans le cadre du programme européen d'alerte rapide sur les nouvelles drogues synthétiques, à travers sa dimension française : le projet SINTES².

D'autre part, un travail alliant différentes disciplines des sciences humaines (ethnographie, sociologie et psychologie) et différentes méthodologies (questionnaire diffusé auprès d'un millier de participants aux fêtes techno, observations de terrain, entretiens semi-directifs) afin d'acquérir une meilleure connaissance du milieu techno en termes d'investissement culturel, de consommation de produits, de prises de risques, tant au plan du groupe qu'au plan individuel. Notre action ne pouvait en effet qu'être améliorée par une meilleure connaissance du terrain dans lequel elle s'inscrit.

² Système d'Information National sur les Toxiques et les Substances

B. Synthèse des travaux de recherche

1. Synthèse de la méthodologie employée pour la partie « sciences humaines » de la recherche

Le groupe des chercheurs en sciences humaines est composé d'ethnologues et de sociologues d'une part, de psychologues et de psychiatres d'autre part. Un certain nombre d'intervenants extérieurs ont été consultés, ponctuellement ou plus régulièrement tout au long de cette étude. Un questionnaire détaillé concernant l'implication dans le milieu techno, la consommation de psychotropes, les pratiques à risques, l'insertion sociale, quelques éléments biographiques et un descriptif socio-démographique a été élaboré par l'ensemble de l'équipe. La saisie et le traitement des données en ont été confiés à la société PHI Consulting. Par ailleurs, les chercheurs spécialisés dans la dimension ethnologique et ceux spécialisés dans l'approche psychodynamique ont développé des outils spécifiques.

Le questionnaire :

Grâce aux équipes de terrain, le questionnaire a été diffusé sur le plan national. Nous avons recueilli, traité et utilisé dans le cadre de cette recherche **949 questionnaires** diffusés auprès de participants aux fêtes technos. Les réponses ont permis de réaliser une analyse descriptive de cette population.

Parallèlement et sur les mêmes zones géographiques, nous avons diffusé un questionnaire de contrôle auprès d'une population similaire, mais non participante au milieu festif techno. Ce questionnaire comportait les mêmes items que le questionnaire initial, hormis bien entendu les items spécifiques aux pratiques festives techno. **667 questionnaires de contrôle** ont ainsi été obtenus. Afin de tester statistiquement la différence entre « groupe techno » et « groupe contrôle », un appariement a été réalisé entre ces deux groupes, selon le sexe, l'âge, et la zone de passation en France. **268 questionnaires pour chacun des deux groupes** ont été pris en compte dans cette analyse comparative.

Les entretiens semi-directifs :

Les chercheurs du pôle ethnologiques ont réalisé **34 entretiens** enregistrés auprès de participants aux pratiques festives techno, selon une grille d'entretien spécifique pré-établie. Les chercheurs du pôle psychologique ont réalisé **8 entretiens** enregistrés auprès de participants aux pratiques festives techno, selon une grille d'entretien spécifique à cet objectif, pré-établie.

Les observations de terrain :

Les chercheurs du pôle ethnologique ont réalisé **33 observations de terrain** selon des critères pré-définis, dans différents types de fêtes.

L'observation participante :

Les psychologues et psychiatres, faisant partie intégrante des équipes de terrain, ont réalisé **plusieurs dizaines d'entretiens individuels** dans le cadre de leurs interventions de terrain. Ces entretiens, informels ou de soutien psychologique, n'ont pu être enregistrés mais ont constitué un matériel de travail très important dans le cadre de cette étude.

Les psychologues et les psychiatres ont pu observer les comportements, entendre les discours et les demandes des participants grâce à leur implication dans les équipes d'intervention de terrain, constituant de fait un **contexte d'observation particulier** au sein du milieu techno. Par ailleurs, l'ensemble de l'équipe de recherche a très régulièrement échangé avec les autres **intervenants de terrain** afin de recueillir leurs **impressions et témoignages**, constituant la richesse de la **dimension de recherche-action** de cette étude.

2. Résultats issus du questionnaire : Description du groupe techno.

Une première description de la population peut être faite à partir des 946 questionnaires remplis par des participants aux événements festifs techno. Ces questionnaires ont été passés dans différentes régions et différents types de fêtes. Les chiffres avancés peuvent apparaître légèrement différents de ceux utilisés dans la comparaison avec le groupe contrôle (cf § 3), car l'échantillon a été réduit pour les besoins de cette comparaison. Il faut de plus garder à l'esprit que ces chiffres sont un instantané, reflet de la situation à un moment précis (hiver 98/99) ; le paysage des fêtes techno se modifie, les personnes qui le fréquentent, les produits qu'on y rencontre, les comportements qu'on y observe évoluent rapidement et doivent faire l'objet d'observations régulières pour mettre à jour notre connaissance du terrain et des pratiques.

Nous pouvons cependant décrire quelques caractéristiques du groupe ayant répondu à notre questionnaire. La moyenne d'âge est de 20 ans, 45% fréquentent les fêtes techno depuis 1 à 3 ans. Pour 63% des répondants, la précédente fête remonte à moins de 1 mois. La grande majorité fréquente ces événements en groupe (69%), seuls 4% s'y rendent seuls. Le choix d'une sortie se détermine, par ordre décroissant, selon le type de fête (officielle, free-party,...) : 49%, le ou les DJ's : 45%, toutefois pour 50% des répondants « le principal c'est de s'amuser », ce qui relativise les déterminants d'une sortie. De nombreux participants sont impliqués dans des activités liées au mouvement techno : mixage/composition/graphisme/visuels : 33% ; organisation/vente/diffusion : 16% ; animation corporelle/jonglage/... : 10%.

Les psychotropes licites sont présents ; les répondants disent consommer fréquemment du tabac (80%), de la bière (52%), des alcools forts (34%), du vin (31%). Parmi les produits illicites, au hit parade de ce que les répondants disent avoir consommé au moins une fois (sans que l'on sache si la consommation a été expérimentale ou poursuivie dans le temps) : du cannabis (90%), de l'ecstasy (70%), de l'acide/lsd (63%), de la cocaïne (56%), des amphétamines (47%). Il faut de plus noter l'utilisation, au moins une fois, de sédatifs type opiacés : héroïne (25%), pâte d'opium/rachacha (22%), codéine (14%), subutex® (9%).

Les motivations pour consommer un produit sont variables. Pour l'acide, 64% disent l'avoir consommé pour faire l'expérience, 48% par plaisir, et 35% pour s'éclater en dansant. Tandis que pour l'ecstasy, les différentes motivations rassemblent respectivement 52%, 53% et 54% des répondants. Concernant les connaissances des répondants sur les produits qu'ils utilisent, 23% s'estiment pas assez informés sur les effets de l'ecstasy et 63% sur ses composants. 33% s'estiment pas assez informés sur les effets de l'acide et 62% sur ses composants. Les informations qu'ils possèdent sont recueillies principalement auprès d'amis usagers (73%), par leur expérience personnelle (65%) ou par les médias (35%).

L'évaluation subjective des risques est relative selon les domaines : 59% estiment prendre des risques dans leurs rapports aux lois ; 30% dans la conduite automobile ; 26% en lien aux fêtes techno et 22% en lien à la sexualité. Parmi ceux qui ont effectué un test de dépistage sérologique, 4% sont séropositifs au VIH, 5% sont séropositifs au VHB et 6% sont séropositifs au VHC. Si 16% ont déjà été suivis par un psychiatre en consultation et 6% hospitalisés en psychiatrie, seuls 3% ont déjà été suivis dans un centre de soins pour toxicomanes.

Concernant la situation sociale des répondants, 37% sont étudiants, 30% sont salariés (CDI ou CDD) et 21% sont au chômage inscrit ou non, en CES ou au RMI. Ils sont 48% à être logés chez leurs parents, 45% ont un logement personnel et 7% ont un logement précaire.

En ce qui concerne leur avenir, 72% se déclarent très confiant ou plutôt confiants, contre seulement 16% qui se déclarent très inquiets ou plutôt inquiets.

Mais tout ces chiffres n'ont un intérêt que relatif et prennent tout leur sens en se comparant aux réponses du « groupe témoin » interrogé sur ces mêmes questions.

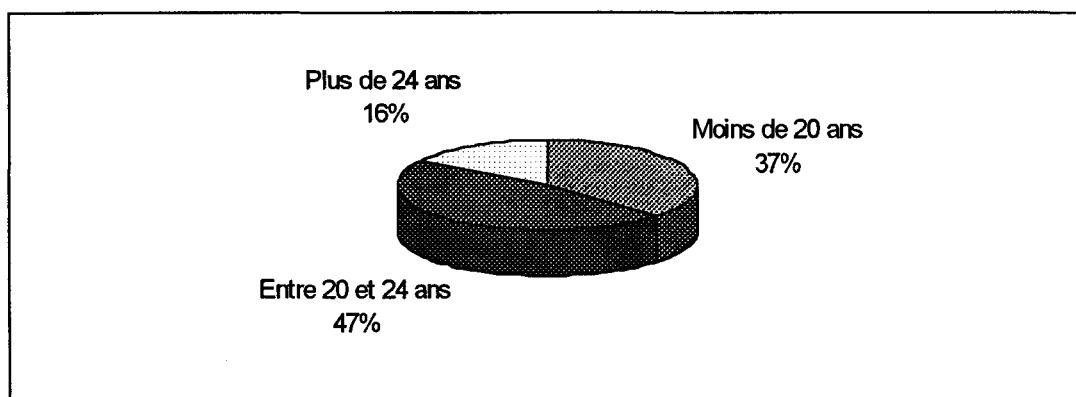
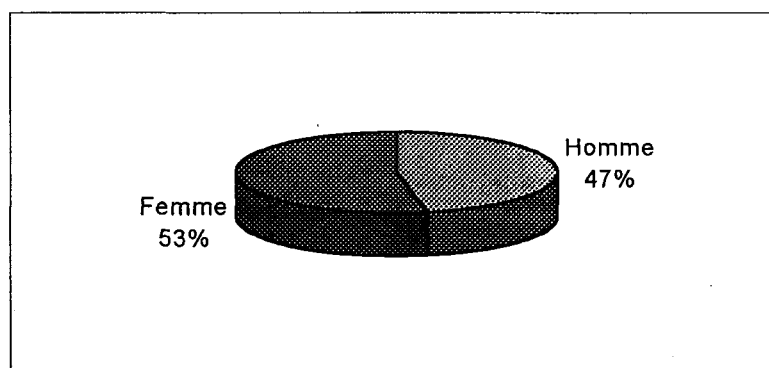
3. Résultats issus du questionnaire : comparaison entre le groupe contrôle et le groupe techno.

Ces résultats permettent une première description, données quantitatives à l'appui, de la spécificité de la population concernée par notre étude. Dans les sous-chapitres suivants, les données exploitées plus spécifiquement au cours de la recherche sont développées.

Les items comparés ont été groupés dans 7 sections :

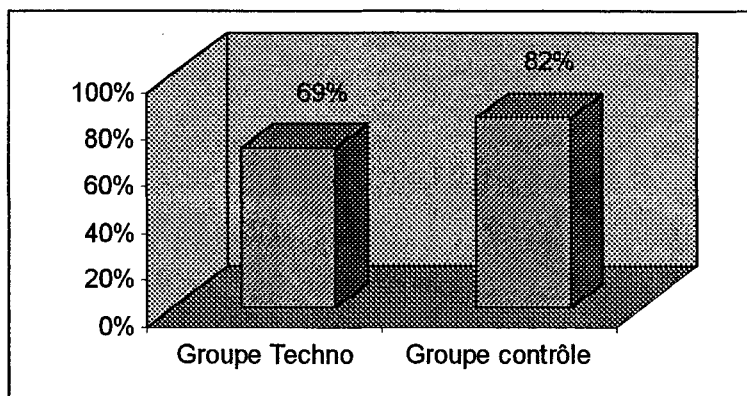
- Personnes
- Famille
- Trajectoire
- Insertion sociale
- Gestion de risques
- Information sur les produits
- Consommation

La section **Personnes** montre la comparabilité du groupe Techno et du groupe Contrôle, grâce à l'appariement réalisé entre nos deux échantillons :



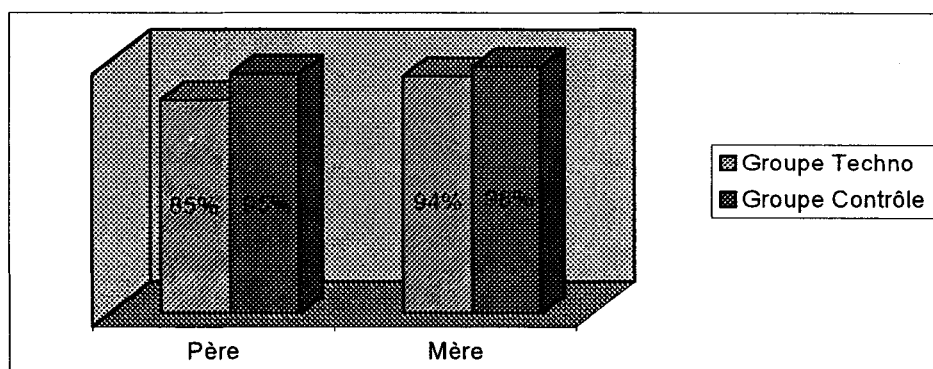
La section **Famille** montre que la proportion des Technos ayant été élevés par les deux parents est inférieure à celle des Contrôles. Mais ceux ne l'ayant pas été, de l'un ou l'autre groupe, ont été pris en charge par le même type de personnes et dans la même proportion.

As-tu été élevé par tes deux parent ?, réponses « oui » :



Les Technos et les Contrôles ont des parents vivant dans la même proportion, mais les Technos sont en relation avec eux moins fréquemment. Ceux qui sont en contact avec leur parents, des deux groupes, ont une bonne relation avec eux dans la même proportion.

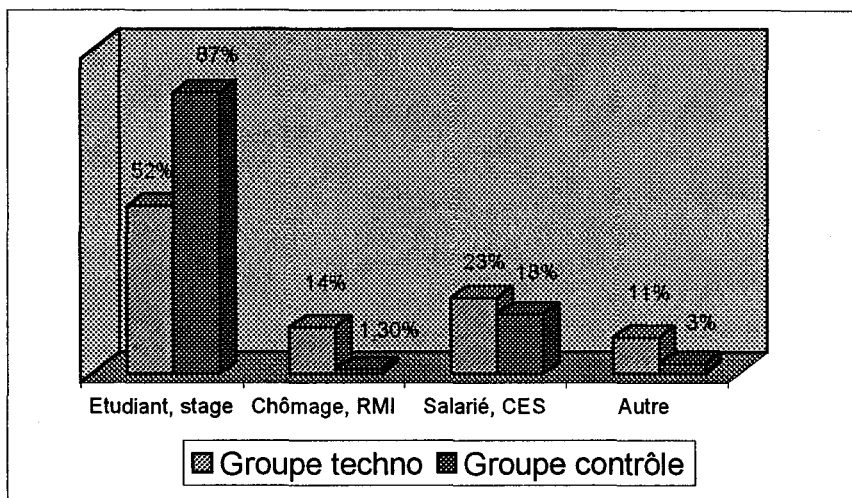
Tes parents sont-ils actuellement vivants, si oui, es-tu en relation avec eux ?, réponses « oui » :



Les Technos vivent en couple ou seul, émancipés des parents, plus fréquemment que les Contrôles et les deux groupes ont des enfants dans la même faible proportion et dans un nombre comparable.

La section **Trajectoire** montre que Technos et Contrôles ont obtenu dans la même proportion les mêmes types de diplôme mais les Contrôles ont continué à étudier dans une proportion bien plus importante que les Technos. La proportion d'étudiants peut néanmoins avoir été faussée par un biais de recrutement du groupe contrôle, pour lequel le questionnaire a en partie été diffusé dans des établissements scolaires.

Situation professionnelle, certains répondants ont coché plusieurs réponses (ex :étudiant/salarié)



Les Technos manifestent une confiance dans leur avenir bien plus fréquemment que les Contrôles.

Les deux groupes ont la même proportion de croyants mais les contrôles sont plus nombreux à ne pas avoir une opinion arrêtée sur cela. Parmi les croyants les Bouddhistes sont plus nombreux parmi les Technos que les Contrôles et les catholiques et musulmans plus nombreux parmi les Contrôles que parmi les Technos.

Pour la section **Insertion sociale**, parmi les Technos 89 sujets, soit 33 % et parmi les Contrôles 118 sujets, soit 44% acceptent de se positionner dans le spectre politique français. La différence est significative. Dans l'échelle proposée comportant 5 positions entre Extrême gauche et Extrême droite, ceux se situant sur l'aile gauche sont 6 fois plus nombreux que ceux de l'aile droite parmi les Technos et 3 fois plus nombreux parmi les Contrôles. Les Technos se déclarent plus fréquemment "ni de gauche ni de droite" et revendiquent plus fréquemment des positions autres.

Parmi les Technos 60%, et parmi les Contrôles 73% acceptent de se positionner dans une échelle proposée entre "Je trouve parfaitement ma place dans la société française" et "Je ne trouve pas du tout ma place". La différence est significative. Ceux qui trouvent leur place sont 1,9 fois plus nombreux que ceux qui ne la trouvent pas parmi les Technos et 4,5 fois plus nombreux parmi les Contrôles. Les Technos sont plus nombreux à déclarer qu'ils ne se retrouvent pas dans cette échelle et à proposer des relations autres avec la société.

Les Technos font moins fréquemment confiance que les Contrôles à l'Assemblée Nationale, à l'Education Nationale, aux institutions religieuses aux media et à la Police. Mais ils font confiance dans la même proportion que les Contrôles à l'Union Européenne.

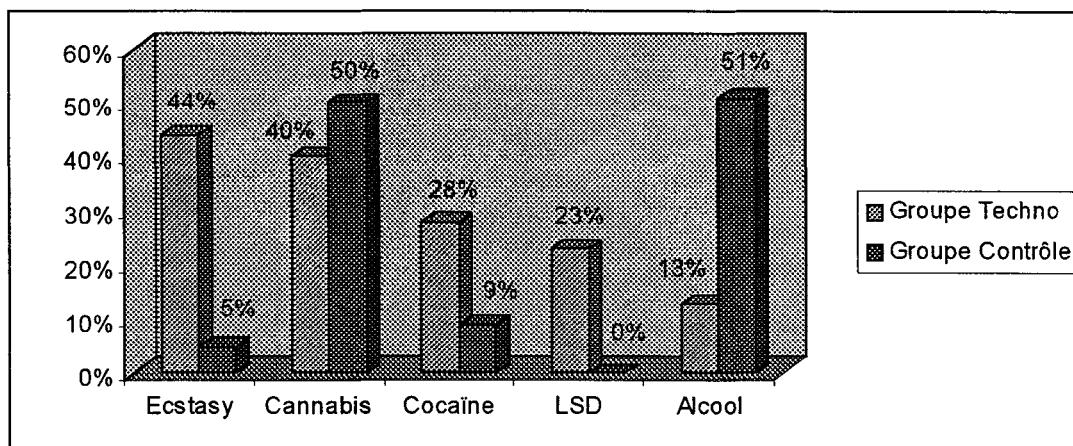
Pour la section **Gestions de Risques**, aussi bien parmi les Technos que parmi les Contrôles moins de la moitié de ceux ayant eu des rapports sexuels ont utilisé des préservatifs à chaque fois ou presque. Les réponses retenues sont celles des personnes ayant dit avoir eu des rapports sexuels au cours des 12 derniers mois.

La proportion des Technos ayant eu des rapports sexuels sous les effets d'un produit est le double de celle des Contrôles. Parmi les 5 produits plus fréquemment mentionnés, l'Ecstasy et le Cannabis occupent la première place pour les Technos alors que pour les Contrôles l'Alcool et le Cannabis sont les plus fréquemment mentionnés. Un Techno sur 4 mentionne ensuite la Cocaïne et le LSD alors que les Contrôles mentionnent la Cocaïne plus rarement et ne mentionnent pas le LSD.

T'est-il arrivé d'avoir des rapports sexuels sous les effets d'un produit ? réponses « oui » :

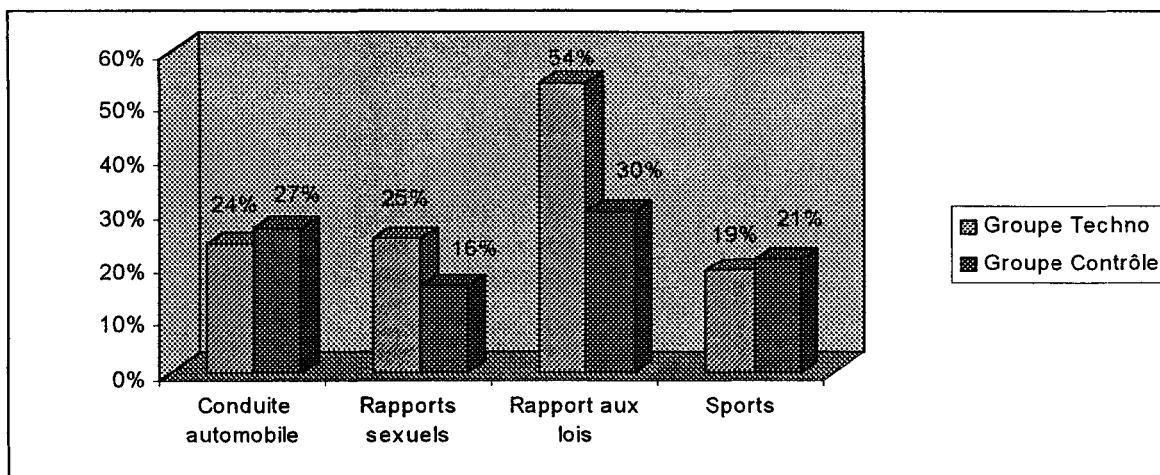
Groupe techno : 67% Groupe contrôle : 34%

Si oui, le(s)quel(s) ?



En ce qui concerne les risques qu'ils estiment prendre dans leur vie, Technos et Contrôles se rejoignent dans la Conduite automobile et le Sport mais les Technos estiment plus fréquemment prendre de risques dans les Rapports sexuels et surtout face aux lois. Il faut insister, dans la lecture du schéma suivant, sur la nature **subjective** des réponses : c'est une auto-évaluation de la part des sujets, qui dépend de leur définition et perception des risques en général.

Dans ta vie, estimes-tu prendre des risques dans... ? réponses « oui » :



Les membres du groupe Techno ont effectué plus fréquemment des tests de dépistage du VIH/SIDA, de l'Hépatite B et C que les Contrôles mais les proportions des résultats positifs déclarés par les deux groupes ne diffèrent pas d'après les tests statistiques effectués sur ces échantillons réduits.

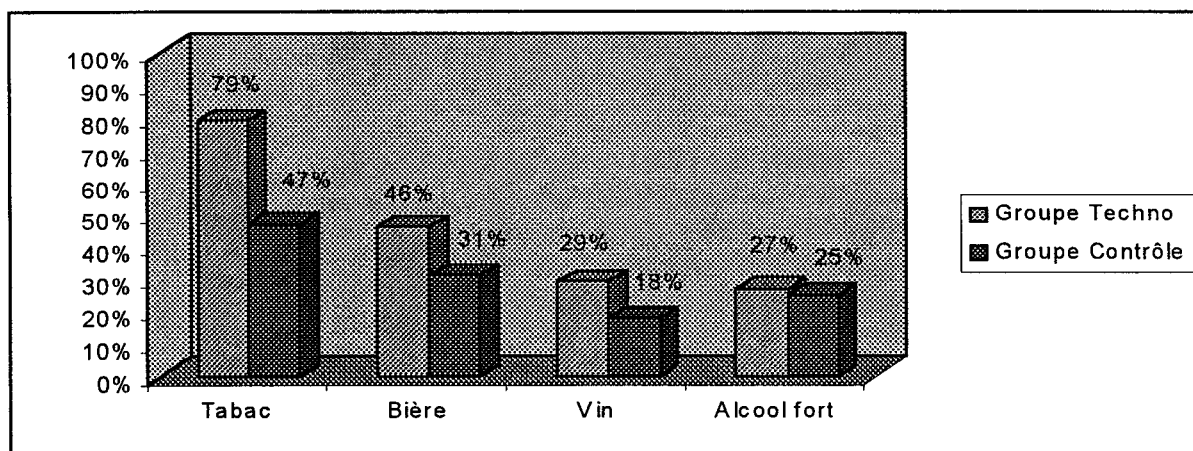
Technos et Contrôles se sont fait vacciner contre l'Hépatite B dans la même proportion et ils ont eu avec égale fréquence une maladie sexuellement transmissible diagnostiquée par un médecin.

Les proportions d'hospitalisés en psychiatrie et de suivis dans un centre de soins pour toxicomanes des deux groupes ne diffèrent pas mais les Technos suivis par un psychiatre en consultation sont plus nombreux que les Contrôles dans le même cas.

La section **Information sur les produits**, dont les questions ont été globalement répondues par 81% des Technos et 86% des Contrôles, indique que les Technos se considèrent beaucoup plus fréquemment informés sur les effets de l'Ecstasy, sur ceux de l'Acide, sur les composants des produits achetés appelés Ecstasy ainsi que sur ceux des produits achetés appelés Acide.

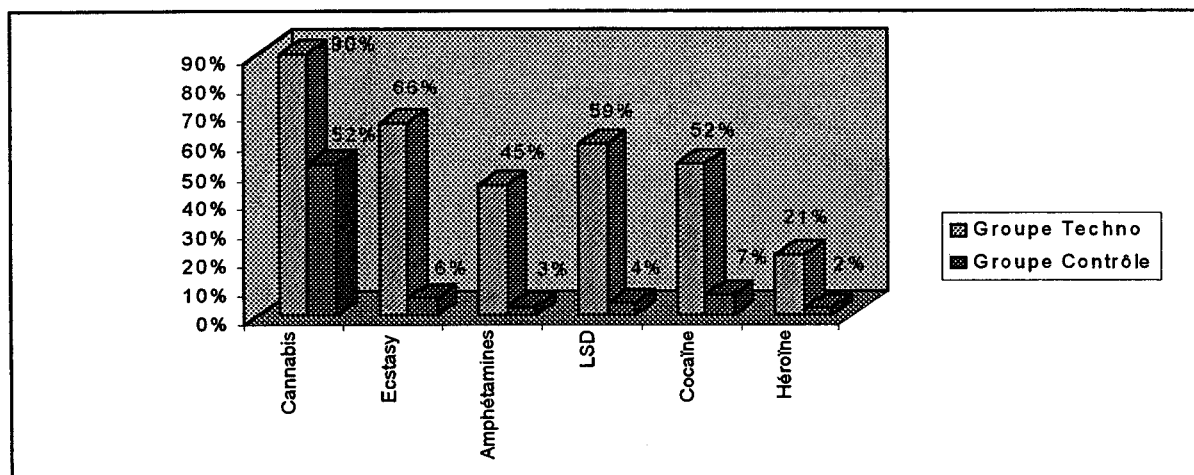
La section **Consommation**, dont les questions ont été globalement répondues par 95% des Technos et 99% des Contrôles, signale que sur les 4 produits licites proposés, tabac, bière, vin et alcools forts, seuls ces derniers sont consommés par la même proportion des Technos et des Contrôles. Les 3 autres sont plus fréquemment consommés par les Technos.

Consommes-tu ... ? Réponses « toujours » ou « fréquemment » (par opposition à « rarement / jamais ») :



Les 19 produits illicites proposés ont été "déjà" consommés plus fréquemment par les Technos que par les Contrôles. Les différences, très significatives, vont de l'absence de consommation chez les Contrôles pour des produits tels que la Kétamine, le Gamma OH/GHB, le Cristal et le Subutex, à une consommation deux fois plus fréquente chez les Technos tel que pour le Cannabis et les médicaments, allant jusqu'à une consommation plus de 10 fois plus fréquente chez les Technos tel que celle de l'Amphétamine, de l'Ecstasy, du LSD/Acide et de l'Opium/Rachacha. Il faut insister dans le tableau suivant sur la précision de la question : nous avons demandé si ces produits avaient été déjà consommés au moins une fois, c'est-à-dire que sont prises en compte même les réponses des sujets n'ayant consommé ces produits qu'une seule fois au cours de la vie

As-tu déjà consommé ces produits ? extraits des réponses (au total, 19 produits illicites proposés dans la liste) :



Les 5 premières fréquences de consommation au moins une fois chez les Technos sont le Cannabis, l'Ecstasy, le LSD/Acide, la Cocaïne, et l'Amphétamine et celles des Contrôles sont le Cannabis, les Smart drinks, les médicaments, les plantes hallucinogènes, les Poppers et la Cocaïne. L'Héroïne a déjà été consommée au moins une fois par 21% des Technos et par 2% des Contrôles.

Discussion

La population cible de notre étude, "le Groupe Techno", a la caractéristique peu fréquente d'avoir une existence fluctuante. En effet, il est généralement accepté que le mouvement Techno a commencé en France au début de la décennie actuelle, a gagné rapidement des adeptes, a eu une évolution. Ses manifestations font aujourd'hui partie de la réalité du pays. Cependant, il n'existe, bien entendu, aucun registre des membres du mouvement Techno et il est, sans doute, impossible de constituer un "univers" dans le sens épidémiologique. La seule définition acceptable des membres de ce groupe serait "personnes fréquentant les fêtes techno". Parmi les personnes qu'on peut rencontrer dans une fête techno il y a, d'une part, ceux qui s'investissent, qui participent à presque toutes les fêtes techno de leur région et d'ailleurs depuis des mois, voire des années, et, d'autre part, ceux qui sont là pour la première et peut-être unique fois, par curiosité. Entre ces deux extrêmes il y a toutes les possibilités intermédiaires. Il y a ceux qui fréquentent exclusivement les événements jouant de la musique techno et ceux qui participent aussi à des manifestations avec d'autres types de musique. A partir de quel seuil peut-on considérer qu'une personne "fait partie" du mouvement techno ?

A son tour, il serait nécessaire de discuter la définition des "fêtes techno". Ces événements ont commencé comme des initiatives plus ou moins spontanées des groupes restreints d'amateurs, confidentielles, "free", pour devenir assez rapidement des opérations commerciales de plus en plus importantes et entamer ensuite une étape de développement dans des soirées privées et des manifestations dans des discothèques où la musique techno peut cohabiter avec d'autres types de musique. De plus l'évolution du mouvement n'est pas la même en milieu urbain qu'en milieu rural, dans les grandes agglomérations ou dans les villes moyennes ou petites.

Cette réalité conduit l'observateur à essayer de réunir un groupe de "personnes fréquentant les fêtes techno" composé à partir d'événements les plus variés possibles : régions, types, urbains, ruraux, etc. sans privilégier aucune caractéristique préétablie, dans un but descriptif assez préliminaire, tout en étant conscient que sans univers défini toute représentativité est relative.

Néanmoins, le mouvement Techno et ses adeptes existent et, selon les diverses réactions et attitudes qu'ils suscitent, il semble qu'ils ont des caractéristiques propres qu'il serait utile de décrire. Il a ainsi été décidé de comparer un groupe de personnes fréquentant les événements techno les plus variés possible avec un groupe de personnes, comparables en sexe, âge et zones de France, ne participant pas à ces événements, pour identifier leurs traits spécifiques. Une hypothèse est donc faite selon laquelle ces trois variables peuvent assurer une comparabilité de ces deux groupes.

Cette comparaison suppose de prendre certaines précautions pour interpréter les résultats puisque d'une part nous avons un groupe participant à un événement festif, musical, en attitude de fête et d'autre part des personnes ayant été contactées dans leur lieu d'étude ou de travail, en groupe ou individuellement. Les premiers sont conscients qu'ils sont sollicités en tant que participants d'un événement techno et les autres pensent participer à un sondage grand public de plus.

Un premier fait positif observé est la bonne acceptation de l'étude. Trois faits semblent l'indiquer :

Le groupe Techno a reçu positivement l'invitation à remplir les formulaires faite par des personnes fréquentant aussi les événements techno.

La rubrique prévue pour les observations a recueilli de très nombreux témoignages de la bonne acceptation de l'étude. La proportion de réponses obtenues et utilisables est encourageante : 91% des réponses attendues pour le groupe Techno, et 96% pour le groupe Contrôle, ont été obtenues.

La comparaison fait apparaître un groupe Techno composé notamment d'adolescents et jeunes adultes ayant un déficit relatif dans la relation avec les parents et cela dès leur enfance et jusqu'à présent, et un mode de vie plus autonome que les Contrôles. Cela est confirmé par le fait que bien que le groupe Techno ne diffère pas des Contrôles en terme de diplômes obtenus, témoignant de sa non-marginalité, ce groupe inclut moins d'étudiants

que celui des Contrôles. C'est probablement cette plus grande émancipation qui les fait regarder l'avenir avec plus de confiance que les Contrôles encore dépendants des parents.

La position relative de résistance, de méfiance vis-à-vis de ce qui est établi, sans adopter une position marginale ni d'infériorité, mais plutôt en essayant de faire accepter son propre ordre et ses valeurs, nous la trouverons chez les Technos sous divers angles dans cette comparaison.

Ainsi, par exemple les Technos utilisent les tatouages et les piercings pour graver sur leur corps cette volonté d'être différents de ceux qui font partie de l'ordre établi, des conventions et des normes.

Egalement croyants que les Contrôles, les Technos manifestent un attachement moins important que les Contrôles aux grandes religions établies en France et une plus grande adhésion à celles plus exotiques.

L'insertion sociale montre que le groupe Techno a le même faible niveau d'intérêt que les Contrôles face à un acte symbolique comme les élections présidentielles

Ils acceptent bien plus mal que les Contrôles l'idée de reconnaître leur position dans le spectre politique-social français, non pas pour s'en auto-exclure mais pour sortir des sentiers battus imposés et chercher leur propres voies. Ils se méfient des institutions sauf de l'Union Européenne, la seule institution proposée n'ayant pas encore une expression aussi matérielle et concrète que l'Education nationale ou la Police en France.

La place importante des risques de la route et leur association notamment avec la consommation d'alcool a conduit à retenir la question associant conduite automobile et consommation de produits, tout en étant conscient que la pertinence de la comparaison est en cause. En effet, les Contrôles consomment surtout du Cannabis et des produits licites et ces consommations peuvent se faire plus classiquement à domicile sans effectuer de grands déplacements. Cela explique le nombre plus faible de Contrôles ayant répondu à cette question. Les Contrôles, acceptant mieux l'ordre établi, disent conduire moins fréquemment au retour des séances de prise de produits alors que la proportion disposant d'une voiture est la même que celle des Technos.

Pourquoi les hommes Technos acceptent significativement moins que les hommes Contrôles de communiquer le nombre et le sexe de leurs partenaires sexuels ? Trois raisons semblent possibles :

- Ils refusent plus que les autres de communiquer cet aspect privé de leur vie, ils vivraient cette partie de l'étude comme une inquisition particulière de plus à rejeter.

- Ils ont eu une activité sexuelle moins intense que celle qu'ils auraient voulue. En effet, le nombre de ceux ayant répondu "0 partenaires sexuels pendant les 12 derniers mois" est inférieur à ceux des femmes Techno et des Contrôles.

Ils ont eu une activité sexuelle qu'ils préfèrent ne pas communiquer. Ils sont plus nombreux à avoir des partenaires sexuels de leur sexe et le nombre médian de partenaires hommes et femmes est le plus élevé observé. L'utilisation de la médiane pour ce type de résultats évite l'influence des valeurs extrêmes, expression d'une éventuelle vantardise masculine, déjà observée dans d'autres études.

Les femmes Techno, contrairement aux hommes, acceptent - comme les femmes Contrôles, de répondre à cette question. Elles ont eu une activité hétérosexuelle plus intense que celle des Contrôles alors que celle à caractère homo ou bisexuelle est comparable.

La question sur le préservatif montre, sans surprise, qu'aussi bien chez les Techno que chez les Contrôles une proportion non négligeable de personnes sexuellement actives n'ont toujours pas intégré l'usage du préservatif.

Les réponses aux questions sur les risques pris confirme la principale différence observée entre Technos et Contrôles : le rejet, la résistance aux institutions. En effet, les Technos disent notamment qu'ils prennent des risques par rapport aux lois plus fréquemment que les Contrôles. Mais ce rejet, ne signifie pas pour autant qu'ils se marginalisent et qu'ils négligent, par exemple, de prendre soin de leur santé : ainsi les Technos se sont fait vacciner contre l'Hépatite B autant que les Contrôles, ils n'ont pas plus de maladies sexuellement transmissibles que les Contrôles et ils se sont fait faire des tests de dépistage du VIH/SIDA, Hépatites B et C, plus fréquemment que les Contrôles.

La proportion des Contrôles se déclarant Pas assez informés sur les effets de l'Ecstasy et du LSD est nettement supérieure à celle des Technos alors qu'au sujet des composants des produits achetés sous le nom

d'Ecstasy ou Acide les proportions des Pas assez informés des deux groupes sont comparables, témoignant que deux tiers des Technos sont conscients du problème.

Jusque là nous avons vu notamment sur l'angle familial, d'insertion socioprofessionnelle, corporel, religieux, institutionnel, de la prise de risques, des soins de santé, la position de rupture des Techno avec l'ordre conventionnel et sans adopter une position marginale, la volonté d'imposer son propre ordre et ses propres valeurs. Nous avons vu aussi qu'en dehors de cette caractéristique majeure, le groupe Techno montre de nombreux traits comparables à ceux du groupe Contrôle.

L'exploration de la consommation de produits nous apprend que ce groupe en rupture a consommé l'ensemble de produits proposés plusieurs fois plus fréquemment que les Contrôles. On peut se demander si l'attitude de rupture induit la consommation ou si la consommation a débouché sur une position de rupture autorisante. La question est sûrement superflue, les deux mécanismes très probablement interagissent.

Ce qui semble vraiment important est la constatation de l'existence de cette position de rupture et de volonté d'imposer ses propres valeurs chez les Technos.

Enfin, il semble important de noter que chez les Contrôles 1 personne sur 2 à 1 personne sur 5 disent consommer toujours ou fréquemment les 4 produits licites proposés et que la proportion consommant des alcools forts est la même que celle des Technos. Cette coïncidence attire l'attention sur le rôle joué par la puissante pression de la consommation au niveau national de tabac, alcool et médicaments. Quant aux 19 substances illicites proposées, il est à noter que dans ce groupe Contrôle, seules 4 n'étaient pas consommées.

Conclusion

La comparaison de deux groupes identiques selon sexe, âge et zones de France, l'un fréquentant les événements Technos et l'autre pas semble montrer que le groupe Techno, exprimant parfois une relation avec les parents relativement déficitaire, semble adopter une attitude de rupture avec l'ordre conventionnel et d'affirmation de ses propres valeurs. Cette attitude cohabite dans ce groupe avec une consommation de substances licites et illicites plusieurs fois supérieure à celle des Contrôles sauf pour les alcools forts. La constatation de l'existence de cette attitude peut inciter les intervenants à adopter une attitude aidant plus efficacement à réduire les risques associés à la consommation de substances licites et illicites.

Le fait que la consommation d'alcools forts soit comparable dans les deux groupes attire l'attention sur le rôle joué par la forte consommation de substances au niveau national. Celle-ci est illustrée par la consommation des Contrôles, assez forte pour les substances licites et pour le Cannabis et non nulle pour les autres substances illicites.

4. Les caractéristiques générales des participants au milieu techno :

Né à l'aube des années 90, le mouvement techno n'a cessé de se transformer. Tandis que les styles musicaux d'appartenance techno se multiplient et revendiquent, de façon plus ou moins diffuse, influences et identités propres, la rave mythique, égalitaire et globale des débuts, cède actuellement la place aux fêtes techno plurielles et fortement différenciées. Ce qui frappe l'observateur aujourd'hui c'est d'abord la diversité des contextes festifs et musicaux. De cette multiplicité découle une grande hétérogénéité des individus au sein de la population techno.

Dans ce sens, il convient d'adopter une attitude prudente et relativiste dès lors qu'il s'agit de caractériser les participants aux fêtes techno dans leur ensemble. La représentation du raver fluorescent outillé d'un sac à dos et d'un sifflet, souriant et bondissant, ne résiste pas à l'examen du réel. Ce personnage-là n'a pas totalement disparu, mais force est de constater qu'il ne reflète qu'une petite minorité de participants parmi la somme des diversités caractérisant la population festive techno.

Plusieurs outils de recherche ont été mobilisés sur la France afin d'identifier les éléments invariants susceptibles de restituer un profil général de cette population. D'après les éléments d'information rapportés par

ces outils il apparaît une population techno globalement de type européen, majoritairement masculine et plutôt jeune (moyenne d'âge des répondants au questionnaire : 20 ans ; moyenne d'âge d'après les observations de terrain : 22,5 ans).

Les résultats du questionnaire, de même que l'observation des vêtements, suggèrent une certaine forme de brassage social : étudiants côtoient salariés plus ou moins précaires et chômeurs. Certains vivent en couple dans des logements personnels, d'autres, célibataires, sont encore au domicile de leur parents. Les « looks » sales et dépareillés se mélangent aux tenues propres et sophistiquées intégrées dans une majorité de vêtements ordinaires, non spécifiques. Les indicateurs de croyance et de positionnement politique reflètent également cette variété dont l'analyse devra être affinée en poursuivant l'exploitation de nos données.

Afin de compléter cette présentation générale, il nous faut noter les observations récentes (depuis quelques mois) que nous avons effectuées lors de nos interventions de terrain. La répression des fêtes illégales et leur clandestinisation ont contribué à leur évolution : ce milieu souvent perçu comme ouvert et tolérant par rapport à toutes les formes de marginalité tend à attirer un public marginal d'origine non techno, mais qui apprécie la tolérance à son égard, les free-parties constituant un des derniers lieux où ils retrouvent cette caractéristique au sein d'un groupe. La fréquentation de ces fêtes pouvant s'offrir à eux comme une dernière alternative à l'isolement, un dernier espace de socialisation, quelle que soit la forme de celle-ci. Ainsi, en marge des grands festivals (type « Printemps de Bourges »), nous constatons depuis quelques mois une baisse sensible de la fréquentation de lieux d'hébergement sommaire et autres lieux d'accueil ponctuel, tandis que la fréquentation des fêtes gratuites parallèles aux événements officiels augmente. En effet, le public précaire est éloigné des centres officiels des festivals et se retrouve préférentiellement sur les fêtes clandestines. De plus, les fêtes s'étalant sur plusieurs jours attirent rapidement un public local non spécifique.

Les participants étant souvent à la recherche d'expériences nouvelles et fortes, le type de produits rencontrés semble, d'après nos observations, s'orienter vers une plus grande fréquence de stimulants (amphétaminiques, cocaïne), de kétamine et d'alcool. Une tension plus ou moins générale peut alors prendre le pas sur une ambiance plutôt « bon enfant ». Le lien entre cette évolution et la répression spécifique centrée sur l'ecstasy peut être interrogé. La stigmatisation d'un produit empathogène, fondamentalement « non-violent » (dans ce siècle où la violence envahit tous les espaces) a peut-être conduit à son remplacement par des produits générateurs d'une plus grande violence.

L'évolution actuelle du mouvement, soumise entre autres à celle du public et des produits consommés, doit retenir notre attention et faire l'objet d'observations poursuivies dans le temps. Il est nécessaire d'en tenir compte pour adapter nos actions et les modalités de réduction des risques à mettre en place afin de rester au plus près des besoins identifiés.

5. Les représentations au sein du milieu techno :

Nous l'avons montré, la sphère techno ne constitue plus un ensemble aussi homogène qu'à ses débuts ; les explorations musicales se sont rapidement multipliées, plusieurs styles sont apparus, véhiculant des valeurs différentes et trouvant chacun leur public, par ailleurs en constante augmentation. Ces divisions perceptibles au sein même du courant ont petit à petit donné lieu à des prises de position, à des représentations et à des préoccupations non apparentes il y a quelques années.

On constate aujourd'hui une pluralité de discours, reflets de la coexistence d'univers parfois fortement opposés, mais référés à la base de valeurs communes attribuées à la techno en général, à ses « origines », au « principe » de la techno ou de la rave. Ces valeurs sont celles revendiquées par tous les participants. Ces représentations ne sont bien évidemment pas le reflet de la réalité observable dans les fêtes et sont donc à relativiser.

Globalement, la techno est perçue par tous ses amateurs comme un milieu ouvert, ouvert à tout le monde, ouvert par rapport à la consommation de psychotropes, au sein duquel les participants se sentent libres, qui diffuse un esprit fraternel et globalement pacifique. La non-violence, l'absence d'agressivité et de machisme sont revendiquées et considérées comme allant de soi.

L'accent est mis sur l'hétérogénéité des participants aux fêtes, sur le mélange des âges, des identités sexuelles, des origines sociales et ethniques.

La communication dans les fêtes est systématiquement mise en avant, avec toutefois des nuances. Elle est entendue à deux niveaux :

- Communication accrue au sein d'un groupe d'amis proches (de trois à une dizaine de personnes) à travers le partage d'expériences fortes.
- Communication avec le groupe occasionnel que forme l'ensemble des participants, à travers la danse, et dans une moindre mesure le langage.

Le courant auquel ils se sentent appartenir rassemble des gens d'horizons différents qui ne cherchent pas à s'unir derrière une ligne de conduite ou une idéologie clairement définie ; c'est pourquoi la communication, pour être préservée, se joue sur le mode du plus petit dénominateur commun, dans une logique du déni des différences sexuelles et sociales et d'évitement du conflit. Elle navigue donc essentiellement autour de deux thèmes fédérateurs, la musique et la consommation de psychotropes, et peine à dépasser le contexte festif.

L'opposition fêtes payantes / free parties semble particulièrement marquée en région parisienne.

Le milieu des free parties est souvent considéré par les amateurs de fêtes payantes et de Trance Goa en particulier comme un univers hostile, où règnent l'agressivité et l'autodestruction, la noirceur, l'excès, il représente le « mauvais côté » de la techno. Les organisateurs de fêtes payantes de moyenne envergure et leur public n'ont pas forcément la sensation de « faire du commercial », mais plutôt d'assurer un certain confort et un sentiment de sécurité en soignant la décoration, en faisant payer l'entrée (sélection minimale du public) et en proposant les aménagements minimums pour le bien-être des « teufeurs ».

Quant aux amateurs de free parties, ils développent d'une part une série de thèmes définis en opposition aux fêtes payantes et qualifiées par eux de « commerciales », et d'autre part des valeurs propres au mouvement qu'ils appellent « underground » et qu'ils considèrent comme l'authentique noyau de la techno. Les participants mettent en avant le fait que la free party est par définition gratuite ou sur donation et donc ouverte à tous. Cette liberté passe par l'illégalité mais essentiellement parce qu'on ne lui laisse pas le choix. La transgression revendiquée de la loi intervient dans un second temps, à la fois comme une conséquence de la rigidité et des archaïsmes sociaux français et comme une réaction face à l'institutionnalisation galopante de la techno en vue de son intégration au marché des « cultures jeunes ».

Ce point de vue ne fait pas non plus l'unanimité : il y a ceux qui ne voient rien de contestataire dans la techno, et cette position est soit revendiquée, soit critiquée ; pour d'autres la techno possède des potentialités subversives qui sont peu, pas ou mal exploitées, mais elle ne parvient pas à proposer une alternative sociale viable. Peut-être d'ailleurs que ce n'est pas le but recherché, le positionnement subversif, en opposition à « l'ordre établi », se suffisant à lui-même, comme l'adolescent vis à vis de l'adulte.

6. La consommation de psychotropes :

La fête techno est considérée par les « teufeurs » comme un moment de liberté. Ce temps intense, exutoire, est réservé au plaisir, au jeu, à l'expérimentation sensorielle, au voyage. L'usage de substances psychotropes y est banalisé et transparent. Il est le plus souvent perçu comme permettant de rompre radicalement avec le quotidien et d'optimiser le plaisir recherché dans la fête.

Les substances consommées sont très diverses, stimulantes, hallucinogènes ou sédatives, licites ou illicites, naturelles ou synthétiques. Elles sont utilisées à travers des combinaisons qui varient pour ainsi dire d'un individu à un autre. Le cannabis, l'ecstasy, les amphétamines, le LSD, la cocaïne sont les psychotropes actuellement les plus consommés. Les alcools forts sont aussi présents ainsi que des produits opiacés, tels que le « rachacha », utilisés le plus souvent en « descente » de produits hallucinogènes et/ou stimulants. L'usage de kétamine, produit apparu plus récemment, est entouré de moins en moins de réserve et tend à se développer.

Les produits peuvent être partagés, offerts ou troqués, échangés, et leur usage est entouré de discussions sur leur composition, leurs effets. Mais l'information circule de façon très inégale, de la rumeur infondée à la rencontre avec des usagers véritablement experts.

La plupart des « teufeurs » usagers de drogues associent cet usage au contexte festif et prétendent le gérer. Ils ne se perçoivent pas comme des « toxicomanes ». La pratique de l'injection, minoritaire et directement associée à l'idée de dépendance, demeure exceptionnelle ou cachée dans la grande majorité des fêtes.

Le son techno semble jouer le rôle de support à la prise de produits, il en canalise les effets et permet de mieux les maîtriser – ou en donne l'illusion. Le fait de prendre un risque et de l'assumer est vécu comme valorisant, bien que les mauvaises expériences – bad trips – donnent souvent lieu à des remises en question. Le risque encouru n'est pas toujours bien mesuré et la limite entre consommation récréative et usage compulsif est quelquefois fragile.

L'usage de drogues, quand il devient trop régulier, lorsqu'il est abusif, génère une accoutumance psychologique, d'où cette logique de renouvellement et d'expérimentation permanente ; on teste de nouveaux produits, de nouvelles associations, un second produit permettant de maximiser les effets recherchés dans le premier ou de pallier ses effets secondaires.

Ce mode de consommation débouche dans certains cas sur une forme de dépendance à la fête et à la prise de produits, directement associée aux états d'exaltation ressentis dans la fête.

7. La prise de risque :

D'une manière générale, les participants aux fêtes techno tendent à sous-estimer les risques qu'ils courent. Un premier élément d'explication provient du caractère même de la fête techno, *qui en tant qu'espace échappant au quotidien, invite à affirmer et dresser ses propres règles.*

D'autres facteurs, qui se rattachent aux participants aux fêtes techno, peuvent l'expliquer (jeune âge, volonté de dépasser ses limites...). A cet égard, nous avons fait état de la représentation des risques chez les participants aux fêtes techno.

Le risque fait partie intégrante des pratiques festives techno. C'est un élément symbolique, déterminant un « mode d'être » au sein de l'univers techno.

Il dépend des effets de mode (les rumeurs sur les produits frelatés par exemple) et des limites propres à cet univers, elles-mêmes en constante évolution.

De plus, le risque est lié à l'individu (perception par rapport à soi et aux autres) et au contexte qui renforce, équilibre ou annule, en tout cas modifie, son rapport aux produits : c'est l'« effet de résonance ».

Le risque n'est jamais entièrement évalué. Il reste la plupart du temps rattaché à une réaction émotionnelle, au vécu. Il existe donc un effet permanent de distinction / confusion entre les peurs et les risques réellement encourus.

C'est ce qui expliquerait que, souvent, seule l'expérience personnelle ou celle des autres puisse modifier la représentation du risque chez les individus interrogés.

La trajectoire par rapport aux risques met en avant le processus qui mène l'individu à une prise de conscience relative du risque, le conduisant à revoir ses pratiques en les modifiant ou en les abandonnant.

Il convient à cet effet de ne pas oublier qu'il s'agit d'une « photographie » prise à un moment particulier (1998 / 1999), et que la représentation du risque est en constante évolution.

Il est encore difficile d'évaluer les risques objectifs, variables pour chaque individu, générés par ces pratiques festives.

Il est en tout cas nécessaire aujourd'hui de réfléchir à une logique d'intervention de type réduction des risques qui prenne plus en compte la dimension individuelle (les « logiques » d'individu) en posant cette question : quel type d'intervention, de discours, pour quel type d'individu ?

8. L'individu et sa trajectoire :

La participation aux fêtes techno est pour la majorité des individus le fait d'une période de la vie, plus ou moins longue, le plus souvent autour de l'adolescence. Sans être exclusive, cette caractéristique concerne le plus grand nombre des participants. Qu'ils soient à l'orée de ce passage (14-15 ans) ou à sa sortie (jeunes adultes de 25-28 ans), ils se situent dans cette dynamique de mouvement, de transformations individuelles fondamentales, base de leur identité d'adultes en construction. Pour tout jeune, « teufeur » ou non, cela représente un travail psychique très important qui ne peut faire l'économie d'une remise en cause du mode de fonctionnement antérieur, sans que cela doive être perçu comme inquiétant par l'entourage ou la société.

Par ses caractéristiques propres (espace-temps spécifique hors du « temps social » qui gère l'ensemble de la société, rejet d'un certain nombre de règles sociales et création de règles internes, appartenance au groupe s'identifiant par des signes plus ou moins spécifiques,...), le mouvement techno offre à ses participants la possibilité de se confronter à un contexte différent, et d'y trouver d'autres références que celles de son milieu familial.

L'expérimentation de nouveaux modes d'être aux autres et à soi-même est favorisée par ce contexte festif perçu par les participants comme ouvert et tolérant les écarts à la norme sociale. La prise de risques, qu'elle soit liée à la consommation de substances psychoactives ou à d'autres paramètres de la fête techno, se retrouve ici comme une expérimentation privilégiée des limites de soi (physiques et psychiques) et du possible. Le vécu d'états modifiés de conscience, induits par le contexte et/ou par des psychotropes, fait partie intégrante de ces expérimentations. Ce vécu s'organise souvent sous forme de processus rituels collectifs plus ou moins inconscients.

L'expérience « réussie », reconnue et intériorisée, participe de la construction de l'individu et lui permet de « passer à autre chose » en étant intégrée. Il s'agit ici de la « réussite » de la dimension initiatique (dans un sens tant métaphorique que réel), du passage de l'enfance à l'âge adulte, que représente le processus de l'adolescence.

Celle qui « échoue » ne peut s'inscrire durablement et risque d'être répétée jusqu'à ce qu'elle parvienne à remplir sa fonction structurante. Ainsi, les comportements observés dans le cadre festif techno, pour autant qu'ils n'entraînent pas une réelle dangerosité pour l'individu, peuvent être considérés comme positifs pour certains.

Cependant, pour une partie des participants, dont le nombre est difficilement évaluable, les choses s'avèrent plus problématiques. Un système de fonctionnement compulsif et répétitif peut se développer, et s'autonomiser en pathologie de l'acte, de la relation d'objet, ou de l'identité.

Ce processus produit des états psychopathologiques aigus, et constitue parfois des pathologies chroniques, que le système de soins généraliste ou spécialisé aura à prendre en charge.

9. Les connaissances pharmacologiques sur les drogues consommées :

Les différents aspects de dangerosité présentés par les drogues de synthèse ont justifié la mise en place de moyens afin d'observer le marché des drogues au niveau des consommateurs avec des outils appropriés.

Dans cette optique, et à titre expérimental, Médecins du Monde a entrepris une recherche qualitative sur ces produits.

Nous avons répertorié les comprimés et les gélules qui nous ont été confiés lors des fêtes, en fonction de leurs caractéristiques morphologiques (couleur, poids, taille, aspect, logo...), puis nous les avons fait analyser par le laboratoire de toxicologie de l'Hôpital F. Widal à Paris. Sur un échantillonnage de 95 produits analysés par spectrophotométrie de masse, et chromatographie en phase gazeuse, nous avons trouvé une grande quantité de produits peu purifiés, ou dont la synthèse était très imparfaite.

Résultats :

Une grande majorité d'entre eux contenait une substance psycho-active (71 %).

Les seuls produits « propres » étaient des médicaments, vendus pour de l'« ecstasy » (près de 40 %). Certains de ces médicaments sont relativement inoffensifs, d'autres sont potentiellement dangereux. Nous avons trouvé à plusieurs reprises de la Nivaquine® (antipaludéen), de l'Artane® (antipar-kinsonien de synthèse, potentiellement délirigène), du Fonzilane® (vasodilatateur), du Gabacet® (anti-ischémique), des β -bloquants (ralentisseurs du rythme cardiaque et hypotenseurs), des tranquillisants (benzodiazépines, barbituriques) ainsi que des dérivés opiacés (Subutex®, Néocodion®) et des substances anti-histaminiques (sédatives et anti-allergiques), de la Mysoline® (anti-épileptique), des corticoïdes, mais aussi un anesthésique vétérinaire relativement toxique (parachlorophényluréthane).

Les drogues illicites représentaient, elles, plus de 60 % des échantillons.

Un quart des comprimés vendus pour de l'« ecstasy » contenait effectivement de la MDMA à des concentrations très variables allant de 30 à 162 mg/cp. Mais dans la moitié des cas, les produits contenaient des mélanges de MDMA, d'amphétamines, d'opiacés de synthèse ou de précurseur de la MDMA.

Enfin, un nombre considérable de pilules et de poudres contenaient des amphétamines (25 %), éventuellement en association avec de l'éphédrine et de la caféine. Parmi les amphétamines rencontrées, certaines sont relativement inconnues, comme l'amfétamynil, l'amfépramone et la N-formylamphétamine.

Les près de 10 % d'échantillons restant contenaient d'autres drogues psychotropes. En ce qui concerne les drogues de synthèse de la famille des phényléthylamines, nous avons rencontré un hallucinogène majeur, du DOB (sous forme de buvard), et un autre mineur du 2CB.

Ces données corroborent celles obtenues par l'utilisation du réactif de Marquis, qui constitue un test d'identification présomptif de la présence de phényléthylamines dans les « dances-pills ». Ce test nous permet par ailleurs d'obtenir sur le terrain, la confirmation qu'un échantillon présentant les mêmes caractéristiques morphologiques (poids, taille, couleur, logo) qu'un comprimé déjà analysé en laboratoire, et répertorié dans notre base de données, constitue une pilule de composition similaire.

A ce jour, nous avons testé avec le réactif de Marquis 2 666 cachets, dont:

- 889 (33,3 %) produisaient une réaction évocatrice de la présence d'ecstasy (MDMA, ou autre phényléthylamine de la même famille).
- 1126 (42,2 %) produisaient une réaction évocatrice de la présence d'amphétamine.
- 104 (3,9 %) produisaient une réaction évocatrice de la présence d'une phényléthylamine hallucinogène (2CB ...).
- 547 (20,5 %) produisaient une réaction inconnue ou ininterprétable, les comprimés ne pouvant en aucun cas contenir de l'ecstasy.

Ceci nous encourage particulièrement à poursuivre le programme d'analyse en laboratoire, ce qui semble urgent et fondamental au regard de nos observations de terrain. D'où l'intérêt majeur du projet SINTES, qui augmentera la capacité de recueil, d'analyse, et d'expertise.

C. La réduction des risques adaptée aux consommations de drogues de synthèse

Le phénomène de consommation de drogues de synthèse, en lien avec une nouvelle culture musicale à part entière, la Techno, concerne un nombre très important de jeunes dans les pays occidentaux (plusieurs millions).

Ce phénomène techno est médiatisé depuis près d'une dizaine d'années, et depuis 92-93, cette médiatisation est fortement liée à la consommation de « dance-pills », composées justement de ces différentes drogues synthétiques. La dramatisation du discours sur ce phénomène vient en grande partie d'une méconnaissance générale :

- méconnaissance des produits psychotropes qui y circulent, car les drogues de synthèse sont de plus en plus variées, et la connaissance scientifique et médicale est toujours en retard par rapport à l'inventivité des chimistes qui créent ces produits

- méconnaissance des modes d'usage et des associations de produits dans le cadre de polyconsommations qui sont de plus en plus souvent la règle³.

- méconnaissance du milieu et de la population concernée, renforcée par la clandestinité d'une partie du phénomène.

Selon une logique inhérente à la nature humaine, l'inconnu fait peur, et produit des discours et des attitudes alarmistes et répressives qui nous apparaissent contre-productifs en termes de santé publique.

Comme l'ensemble des programmes de MDM concernant les usagers de drogues depuis 10 ans, notre « mission rave » s'est résolument positionnée dans une démarche de réduction des risques et des dommages (« harm reduction ») auprès des usagers de drogues de synthèse. Outre une présence sanitaire médico-psychologique sur le terrain, au sein des événements festifs techno, notre action de recherche nous a conduits à effectuer un recueil d'informations, concernant autant la nature chimique des produits rencontrés, que les caractéristiques sociologiques des populations consommatrices, ainsi que les modes de consommation.

La limitation des dommages liés à l'usage de drogues de synthèse repose sur les principes de la réduction des risques : refus, a priori, de toute diabolisation des consommations, crédibilité de ceux qui portent les messages de prévention et d'information, rôle essentiel des pairs d'où l'importance des associations d'auto-support, présence sanitaire sur les lieux festifs d'autant plus nécessaire que les événements ne sont pas autorisés (free-parties). Ce sont ces règles que la « mission rave » de Médecins du Monde s'efforce de respecter.

Toutes nos observations corroborent nettement le récent constat de l'Observatoire Géopolitique des Drogues, qui, dans son rapport annuel d'octobre 1998, écrit : « Ces drogues, d'usage facile (oubliées les méthodes de préparation et d'ingestion compliquées), sont considérées par les jeunes « hédonistes » comme une composante normale de leur loisirs, au même titre que leurs habits, leur style, leur cercle d'amis, leur musique et leurs boîtes de nuit »⁴. Cette « banalisation du « poly-usage » fait que le consommateur ne considère plus les drogues comme des fruits défendus mais comme des outils permettant de maximiser le plaisir hédoniste retiré des activités de loisir, ou encore d'être plus performant dans l'activité professionnelle »⁵.

³ alcool, tabac, cannabis, éventuellement cocaïne, opiacés et tranquillisants.

⁴ Observatoire Géopolitique des Drogues, rapport annuel, 1998, p.15.

⁵ OGD, 1998, p. 25.

Le psychiatre Edouard Zarifian⁶ et le sociologue Alain Ehrenberg⁷ ont chacun évoqué, dans leurs domaines de compétences, la généralisation de la consommation de médicaments psychotropes licites dans les sociétés occidentales, et particulièrement la banalisation de leur usage dans la culture française. Nous sommes parmi les plus grands consommateurs mondiaux de substances psychotropes licites, prescrites par des médecins, visant à augmenter les performances des individus ou à modifier leur humeur ou leur vigilance. La distinction semble de plus en plus ténue entre médicaments psychotropes prescrits dans le cadre d'un trouble avéré et prescription de « confort » : spécialistes, généralistes et patients s'y perdent parfois.

C'est donc dans un contexte culturel général où les individus ont l'habitude d'avoir à leur disposition des inducteurs chimiques leur permettant de se trouver dans l'état psychique qui leur convient pour travailler, pour se divertir ou simplement dans la vie quotidienne, que se développe la consommation des drogues de synthèse illicites. Une culture du « dopage » rapproche désormais les sportifs, les jeunes usagers de drogues interdites, et le reste de la population vivant de plus en plus une « tranquillité sur ordonnance », ou une « dépendance de confort ».

Concernant la population d'usagers fréquentant les fêtes techno, il apparaît que cette population jeune, rassemblée par une culture musicale spécifique, induit une cristallisation du discours d'exclusion et de rejet social de ces pratiques, et finit par constituer un groupe ayant fonction de « bouc-émissaire » : à l'évidence, l'ensemble de la société n'a pas la même tolérance pour ce type particulier de consommation de psychotropes dans ce groupe précis, que pour d'autres psychotropes qui sont largement plus consommés et banalisés, sans que leur consommation soit pour autant anodine.

L'exemple de l'Angleterre nous paraît, comme à l'OGD, particulièrement intéressant, car ce que nous avons observé lors de notre recherche-action nous paraît tout à fait en phase avec les observations faites Outre-Manche ces dernières années. D'autre part, il semble tout à fait réaliste, comme cela s'est avéré exact ces trente dernières années, de considérer que les anglais ont quelques années « d'avance » sur le développement dans le reste de l'Europe de modes culturelles musicales spécifiques en liens avec de nouvelles modalités de l'usage de psychotropes.

Le mouvement des raves clandestines ou « free-parties » vient d'Angleterre, et plus particulièrement celui des technivals, qui ont souvent été, et le sont encore parfois, organisé par des « anciens » du mouvement techno, des « voyageurs » d'origine anglaise, « persona non grata » dans leur propre pays, depuis l'interdiction en 1994, par le gouvernement Major, des raves -parties. Interdictions et persécutions qui, rappelons-le, semblent avoir conduit à une augmentation des risques liés à la consommation d'ecstasy, en repoussant les consommateurs avides d'événements festifs vers les clubs privés, en clandestinisant le mouvement vis à vis des interventions sanitaires et préventives des institutions publiques, et en ajoutant des risques supplémentaires (en matière de déshydratation, d'hyperthermie, de consommation d'alcool, de déni de la consommation par les propriétaires de ces lieux ...). Il est important de remarquer que le Royaume Uni reste le pays de plus forte mortalité en ce qui concerne les drogues de synthèse, dans toute l'Europe. Même si l'on compare⁸ des quantités de populations d'usagers similaires, avec d'autres pays (Pays-Bas, Belgique, France, Allemagne ...), le nombre de décès est de plus de 10 fois supérieur.

Il est clair également que la consommation de drogues de synthèse s'échappe largement du milieu techno, même si ce milieu en a été depuis la fin des années 80 le milieu d'expansion et de prédilection. Nous n'avons pas exploré les consommations extérieures aux événements festifs techno; mais il suffit de citer des observations désormais connues de tous, concernant l'expansion de l'utilisation de ces drogues dans l'ensemble des « boîtes de nuit » et autres lieux de danse, l'utilisation de l'ecstasy par certains supporters de football, la dissémination des amphétamines qui remplacent progressivement l'héroïne « en perte de vitesse » dans certains réseaux de trafic, ecstasy qui devient une drogue « banale » chez des jeunes s'exprimant parfois par des comportements rebelles, asociaux ou violents. Des recherches spécifiques concernant ces populations sont nécessaires, afin

⁶ ZARIFIAN E. : Le prix du bien-être – Psychotropes et société, Paris, Ed. Odile Jacob, 1996, et Des paradis plein la tête, Paris, Ed. Odile Jacob, 1996.

⁷ ERHENBERG A. (dir.) : Drogues et médicaments psychotropes – Le trouble des frontières, Paris, Ed. Esprit, 1998,

et : Individus sous influence. Drogues, alcool, médicaments psychotropes, Paris, Ed. Esprit, 1991.

⁸ Note De La Claviste : Il manque les références sur cette étude comparative

l'ampleur du phénomène bien au-delà de la stigmatisation du milieu techno, et de proposer des actions de prévention adaptées.

« On ne s'étonnera donc pas que diverses études, dont celle menée par le sociologue spécialisé Howard Parker en 1995, affirment que, si cette consommation de drogues augmente au sein de la jeunesse, c'est qu'elle est en voie de « normalisation », ce qui signifie qu'à terme, ce sont les jeunes non-consommateurs de drogues qui seront considérés comme déviants par leurs pairs »⁹.

Cette « normalisation » s'accompagne donc d'un poly-usage; c'est de moins en moins le produit qui détermine l'usage, et de plus en plus « l'occasion qui fait le larron »; *« On ne s'enferme plus dans l'usage d'une seule drogue en méprisant ou en diabolisant les autres, mais on instrumente les drogues en fonction du besoin »¹⁰*. On en vient facilement à être en permanence sous psychotropes, la drogue suivante permettant de se remettre des effets indésirables ou négatifs de la précédente, ou au contraire, de favoriser les effets « positifs » de la première.

Dans le cadre de cet élargissement des usages, *« les produits eux-mêmes sont contraints de s'adapter à la nouvelle tendance »¹¹*. Il est donc logique d'assister au développement d'un usage combinant le récréatif à l'utilitariste. La principale conséquence de la diffusion de ce modèle, c'est que la dépendance (addiction) tend à disparaître de l'esprit des consommateurs, en particulier les très jeunes, en tant que risque inhérent à l'usage de drogue » puisque leur consommation ne ressemble pas de prime abord au modèle addictif de la toxicomanie opiacée classique (même si les opiacés ont tendance à rentrer dans le jeu comme produit de « descente »). *« C'est par cette logique que les drogues dites « dures », comme l'héroïne, s'insèrent dans le marché de masse des substances récréatives »¹²*.

Toujours en comparaison avec la situation britannique, il est important d'observer la remontée impressionnante de la consommation de « speed », ou d'autres amphétamines sous toutes ses formes. Nos observations nous font supposer que la consommation de psychostimulants amphétaminiques (méthamphétamine essentiellement) dans les événements festifs techno, et au delà, ne supplante progressivement celle de l'ecstasy et substances assimilées d'une part, et du LSD d'autre part. La consommation abusive de kétamine, d'opiacés et de cocaïne n'est pas non plus sans poser problème sur le plan de la santé publique. On peut observer sur l'ensemble du territoire français une forte augmentation de l'offre et de la consommation de cocaïne. Par ailleurs, il est clair que les substances naturelles (champignons, cactus, végétaux hallucinogènes divers) restent d'utilisation plus rare.

Le principal reproche qui a été adressé à la « mission rave » de Médecins du Monde lors de cette recherche-action, est d'être suspecte de « banaliser » l'usage de drogues (essentiellement à partir de cette action de « testing » ou Contrôle Rapide des Produits que nous avons utilisée pour mieux connaître le marché, et avant tout comme outil de contact avec les consommateurs). Pourtant, n'importe quel observateur s'étant déplacé sur le terrain constate à l'évidence que les jeunes consommateurs que nous avons ainsi rencontrés étaient déjà dans

⁹ OGD, 1998, p. 27.

¹⁰ Idem.

¹¹ l'exemple le plus pertinent reste celui du LSD, dont les doses sont aujourd'hui habituellement de 50 à 70 microgrammes, à l'inverse des doses couramment consommées dans les années 70, qui étaient de l'ordre de 250 microgrammes : on peut alors en prendre avant d'aller en boîte ou au match de foot, et cela n'a plus rien à voir avec un « trip psychédélique » ou un « voyage d'introspection ».

¹² OGD, 1998, p. 28.

Notre action nous a permis de rentrer en contact avec eux, afin de les aider à prendre une certaine distance vis à vis du produit (entre le moment de l'acquisition et celui de l'ingestion), dans un objectif de responsabilisation quant aux dommages que cette consommation peut entraîner à court, moyen, et long terme. Cette action devrait à notre sens être poursuivie, et évaluée par la puissance publique. Outre les renseignements tout à fait intéressants sur le plan de la connaissance des drogues que le contrôle rapide des produits nous apporte, cette pratique s'est révélée un fantastique outil de contact avec la population utilisatrice de drogues à laquelle nous avons affaire.

D. Les problèmes posés :

1. Risque et dangerosité sanitaire

Les discussions et débats autour de la toxicité de l'« ecstasy » présentent un double intérêt. D'une part, l'augmentation très importante de la consommation de drogues de synthèse rend cette question particulièrement brûlante. D'autre part, elle soulève avec acuité un problème récurrent dans le champ des discours sur la drogue ou les drogues : les relations complexes entre science et politique et plus généralement le rôle des préjugés idéologiques et des passions en lieu et place de la « neutralité scientifique » et donc celui de la crédibilité de la prévention auprès des jeunes.

Mettons tout d'abord de côté la question de savoir ce qui circule effectivement sous le nom d'ecstasy. Insistons d'emblée sur le fait qu'il faut clairement distinguer deux types tout à fait différents de toxicité : d'une part la toxicité aiguë qui peut se manifester principalement par une hyperthermie maligne, une rhabdomyolyse, un « syndrome sérotoninergique », une hépatite fulminante. Cette toxicité aiguë présente cinq caractéristiques principales : elle est extrêmement rare ; elle est extrêmement grave, potentiellement mortelle ; elle n'est pas dose-dépendante ; elle peut survenir après une prise unique ou après plusieurs prises bien tolérées ; enfin, nous n'avons actuellement aucun moyen de repérer les sujets à risque.

Bien qu'on comprenne encore mal cette toxicité aiguë, *« certains spécialistes de la pathologie musculaire (Aubert et coll., 1993) considèrent que le syndrome malin des neuroleptiques, le syndrome sérotoninergique, le syndrome d'hyperthermie maligne et le coup de chaleur d'exercice, bien que correspondant à des mécanismes différents, déclencheraient une entité physio-pathologique commune, le syndrome de stress thermique »*¹³. Ajoutons que cette toxicité aiguë pourrait être favorisée par des co-consommations en particulier d'alcool, de cocaïne, d'amphétamines, voire de « smart drinks » riches en acides aminés, et par les contextes d'usage : exercice physique intense, température élevée du lieu, déshydratation. **D'où les mesures minimales de prévention qui devraient en découler : accès à l'eau potable, aération des lieux, « chill out » où les personnes peuvent se reposer à distance des stimulations sonores et visuelles.**

La question de la toxicité de l'« ecstasy » se pose dans des termes tout à fait différents lorsqu'il s'agit d'évaluer sa neurotoxicité. Cette neurotoxicité a été démontrée de manière probante avec le MDMA sur des modèles animaux en particulier par les équipes de Ricaurte et Mac Cann, et de Mac Kenna et Peroutka aux USA¹⁴. Une telle neurotoxicité se manifeste par une destruction plus ou moins réversible des terminaisons axonales des neurones sérotoninergiques. Réversible chez le rat, une telle destruction semble irréversible chez le singe. La question reste évidemment de savoir s'il en est de même chez l'homme mais même ceux qui sont sceptiques sur les extrapolations de l'animal à l'homme, tels Charles Grob qui mène, depuis 1994, une étude sur les effets du MDMA chez le sujet humain approuvée par la FDA américaine, ne contestent pas ces résultats. Par contre, à partir de leurs observations sur des « volontaires sains », ils ne retrouvent aucun trouble, dans le cas d'une consommation occasionnelle. Les conséquences cliniques de ces altérations axonales sont actuellement inconnues (même si l'on suspecte leur existence dans des troubles de la mémoire et de la concentration), surtout, quant à leur signification structurale, ou fonctionnelle.

En tout état de cause, si cette neurotoxicité existe bien chez l'homme, elle s'oppose presque terme à terme à la toxicité aiguë : elle est, en effet dose-dépendante, c'est une toxicité de long terme qui toucherait alors un très grand nombre de personnes, en se manifestant principalement par des troubles cognitifs, en particulier de la concentration et de la mémoire, et par des troubles de l'humeur (dépression, anxiété). Le rapport Roques¹⁵

¹³ Rapport INSERM : Ecstasy, des données biologiques et cliniques aux contextes d'usage, p. 80.

¹⁴ Rapport INSERM, bibliographie, p. 30-36.

¹⁵ B. Roques : La dangerosité des drogues, Odile Jacob, 1999.

résume ainsi la situation : « Enfin, rien ne permet actuellement de rejeter (ni d'accréditer) l'hypothèse que des administrations répétées de MDMA induisent des altérations irréversibles dont le caractère pathologique ne se révélerait que dans plusieurs années » (p. 91) Et aussi : « Un des risques serait qu'une atteinte puisse demeurer masquée au plan fonctionnel tant que la population neuronale restante compense cette perte, mais que l'apparition de symptômes pathologiques ne survienne que tardivement, lorsque la dégénérescence liée à l'âge de la population de neurones sérotoninergiques atteint une proportion suffisante pour annuler cette compensation (...) » (p. 152-153).

Ceux qui s'inquiètent des effets à long terme du MDMA sur les neurones sérotoninergiques font volontiers le parallèle avec le MPTP (methylphenyl-tetrahydropyridine), une drogue qui fut utilisée par environ quatre cent personnes dans les années 80 en Californie et qui s'avéra extrêmement toxique pour les neurones dopaminergiques au point de provoquer, chez 7 personnes, un syndrome parkinsonien. Ils insistent sur le fait que chez 4 personnes qui ne présentaient pas de signes cliniques la tomographie à émission de positrons montrait un important déficit en dopamine. D'où l'idée que le déficit en sérotonine pourrait ne se manifester cliniquement que sur le très long terme. Cet argument des effets à très long terme est fréquemment utilisé contre ceux qui font remarquer, avec raison, que l'on n'observe pas actuellement de troubles cognitifs chez les consommateurs de drogues de synthèse type MDMA. Certes, mais qu'en sera-t-il dans dix, vingt ou trente ans ? Cette question reste grande ouverte.

Le consommateur s'intéresse dans un premier temps à des considérations beaucoup plus immédiates : est-ce que la (ou les) pilule(s) que j'ai prise(s) aura (auront) l'effet attendu ? Est-ce que je vais faire un bon ou un mauvais « trip » ? Est-ce que je serai capable d'aller travailler lundi matin ? Est-ce que je ne serai pas trop fatigué en milieu de semaine ?

Comme le note le rapport Roques, « le sentiment d'immortalité est un privilège de la jeunesse et le risque mortel « retardé », éventuellement causé par une atteinte irréversible du cerveau, n'est pas de nature à la sensibiliser » (p. 93). Cependant, cette remarque doit être relativisée : certains des usagers que nous avons rencontrés, ayant constaté l'absence pour eux-mêmes de problèmes immédiats, nous posent au contraire des questions sur les risques à long terme. L'expression « risque mortel retardé » est malheureuse car elle provoque une confusion entre toxicité aiguë et neurotoxicité. Mais la remarque est juste. Si les usagers étaient avertis des débats autour de la neurotoxicité qui est, rappelons-le, largement dose-dépendante, une partie d'entre eux limiterait très probablement l'abus des produits type « ecstasy », quitte d'ailleurs à consommer d'autres stimulants comme la cocaïne ou les amphétamines, ou des hallucinogènes comme le LSD.

Il est capital de distinguer clairement la question de la toxicité aiguë de celle de la possible neurotoxicité. Il est regrettable que le « quatre pages » censé résumer le rapport de l'INSERM affirme, au paragraphe « Informer de la toxicité de l'ecstasy », : « L'ecstasy, en raison des propriétés pharmacologiques de la molécule MDMA est un produit toxique indépendamment de tout abus ». De deux choses l'une : ou bien cette proposition s'applique à la toxicité aiguë, ce qui semble bien le cas puisque le reste du paragraphe cite les « complications somatiques mortelles » mais dans ce cas il fallait, à tout le moins, rappeler la rareté de telles complications (et expliciter la position tenue, par le rappel du « principe de précaution »); ou bien, elle se réfère à l'éventuelle neurotoxicité et dans ce cas, il est faux d'affirmer que l'usage occasionnel et l'abus présentent les mêmes risques.

En termes de prévention, une telle proposition est particulièrement désastreuse. Elle revient, en effet, à accréditer l'idée selon laquelle le seul message de prévention est : « Ne consommez pas ! », et ôte tout intérêt à l'objectif visant à limiter les dommages liés à l'abus. A l'inverse, il est important que les brochures de prévention issues de l'auto-support abordent la question de la dangerosité et de la neurotoxicité, aussi embarrassante soit elle.

N'oublions pas que des centaines de milliers de gens consomment du MDMA depuis les années 1970, et que parmi ces sujets, nombreux sont ceux aux USA, qui l'ont fait dans un cadre clinique¹⁶, qu'ils aient été thérapeutes ou patients; or aucune étude épidémiologique n'a mis en évidence, sur ces populations importantes, de pathologie retardée ; par contre la plupart de ces sujets n'ont pas fait d'abus dans la consommation de ces substances.

¹⁶ Note De La Claviste : nous regrettons qu'il n'y ait pas de référence sur cette étude

Le mécanisme intime de cette neurotoxicité reste encore mal connu. Ce qui caractérise la série des produits type MDMA, c'est qu'ils favorisent la libération conjointe de deux neuro-médiateurs essentiels : la sérotonine et la dopamine. En simplifiant, on peut dire qu'une telle propriété rend compte du statut intermédiaire de ces produits entre les hallucinogènes sérotoninergiques (LSD, mescaline, psilocybine) et les amphétamines dopaminergiques. Raison pour laquelle certains auteurs ont considéré que ces phényléthylamines méritaient de constituer une classe particulière et ont proposé de les appeler « entactogènes » ou « empathogènes ».

Remarquons que le succès de ce type de produits auprès des consommateurs tient à cet effet mixte : les propriétés hallucinogènes sont beaucoup plus « douces » et maîtrisables que celles des hallucinogènes vrais tandis que les effets stimulants sont précisément compensés par les effets modificateurs de la sensorialité.

Examinons maintenant les hypothèses rendant compte de la neurotoxicité. L'une d'entre elles est la suivante : cette neurotoxicité serait liée à la recapture de dopamine par des neurones sérotoninergiques. De fait plus le rapport entre sérotonine libérée et dopamine libérée est proche de 1 (MDMA et MDA par exemple), plus la neurotoxicité est importante. Plus la quantité de dopamine libérée est faible par rapport à celle de la sérotonine libérée (MBDB ou 4-MTA, par exemple) plus la neurotoxicité est faible.

Pour le dire autrement, ce seraient les mêmes raisons (effet mixte sérotoninergique et dopaminergique) qui feraient le succès du produit auprès des consommateurs mais aussi sa neurotoxicité. Voilà qui est fort embarrassant et ce d'autant que si cette neurotoxicité était avérée, elle « *placerait automatiquement cette substance au premier rang des drogues toxiques* » (rapport Roques, p. 295).

Avant de revenir au « terrain », une remarque importante doit être faite : les phényléthylamines ne sont pas les seules drogues à être (potentiellement) neurotoxiques. L'alcool, la cocaïne et les amphétamines (particulièrement la méth-amphétamine) sont neurotoxiques à des degrés divers, ce qui n'est pas le cas, notons le, des opiacés, du cannabis ou encore du LSD.

Mais, dira-t-on, le LSD, par exemple, est plus « dangereux » que le MDMA car sa puissance psychoactive est bien plus grande. Précisément, puissance psychoactive et neurotoxicité ne se superposent pas. Un produit peut être aisément maîtrisable du point de vue de ses effets psychiques et être neurotoxique (possiblement le MDMA) ou, à l'inverse, être potentiellement très déstabilisant sur le plan psychique, kétamine, LSD, sans être neurotoxique. De même les amphétamines, capables de provoquer de graves accidents psychiatriques (psychose amphétaminique et dépression) auraient, en tout état de cause, une neurotoxicité moindre (ou différente ?) que celle des phényléthylamines de la famille MDMA.

La pratique du testing, si durement critiquée par le rapport INSERM, permet d'entrer en contact avec les usagers et de leur donner des informations visant à limiter les dommages et l'abus. Ce « contrôle rapide des produits » par le test de Marquis ne permet de donner que des informations très limitées : la réaction colorée, lorsqu'elle est interprétable, évoque soit la présence de produits type MDMA, MDA, MDEA, soit la présence d'amphétamine soit la présence de phényléthylamines hallucinogènes type DOB ou 2CB. Il ne dit rien de la présence possible d'autres produits ni du dosage, toutes informations qui ne peuvent être obtenues que par une analyse en laboratoire. La connaissance la plus fine possible de la composition des produits circulant sur le marché clandestin des drogues de synthèse est donc un enjeu essentiel pour limiter les dommages liés aux consommations. Cela suppose que soient systématiquement répertoriés et analysés les produits (d'où l'intérêt fondamental du projet SINTES).

Mais le caractère erratique des produits vendus et consommés sous l'appellation générique d'« ecstasy » n'est pas la seule difficulté même si elle rend particulièrement délicate l'application du « principe de précaution ». Plusieurs études montrent que la neurotoxicité potentielle des produits type MDMA augmente avec la température corporelle, elle-même sous l'influence de la dépense physique et de la température du lieu (d'où l'importance de l'aération dans les lieux fermés). L'autre difficulté tient aux polyconsommations dont on ne sait à peu près rien en termes de neurotoxicité y compris sur des modèles animaux. Ce dernier point est crucial. Des études sur les polyconsommations apparaissent donc aujourd'hui indispensables.

Un autre domaine de recherche pourrait s'avérer particulièrement important. Le rapport Roques note : « *Les effets psychiques de la MDMA ne semblent pas modifiés par l'administration d'inhibiteurs sélectifs de 5HT tels que la fluoxétine (Mc Cann et Ricaurte, 1993). En revanche, les effets neurotoxiques apparaissent bloqués*

(Schmidt et al., 1987). Ceci laisse entendre que les effets psychiques de la MDMA pourraient être dissociés de ses effets neurotoxiques » (p.86). **Des recherches devraient porter sur une telle dissociation.**

« Complètement négligés dans l'opinion, les risques d'atteinte neurologique permanente sont bien plus élevés avec l'ecstasy qu'avec les drogues dites « dures » comme la cocaïne ou l'héroïne. »

Prendre au sérieux cette affirmation de l'INSERM, c'est alors se demander si les politiques menées en matière d'héroïne et de cocaïne (pour ne pas parler du cannabis) sont bien raisonnables. On peut, à tout le moins, en douter. Pas plus que les héroïnomanes dont on nous serinait, il y a quelques années encore qu'ils aimaient « jouer avec la mort » et qui ont majoritairement su se protéger du virus du sida lorsqu'on leur en a donné les moyens, les jeunes consommateurs de drogues de synthèse ne souhaitent « détruire leur cerveau ». Mais tant de choses plus ou moins fausses ont été dites sur les drogues au nom de la science qu'on aura bien du mal à les convaincre que la neurotoxicité de l'« ecstasy » est une hypothèse qui mérite d'être prise au sérieux.

Ces considérations imposent effectivement de tenter de limiter l'abus de ce type de drogue, qui semble l'élément majeur dans le cadre de la dangerosité psychiatrique et neurologique, et ce par une responsabilisation des usagers.

Il convient également de limiter les risques « collatéraux », par la diffusion la plus large des messages spécifiques de prévention (concernant le risque d'hyperthermie, le danger plus important chez les sujets à risques (troubles psychiques, pathologies épileptiques, hépatiques, cardiaques, asthmatiques...), et le risque spécifique lié à la conduite routière.

Il convient enfin de développer une réflexion sur le concept de « safer-drug », c'est à dire de favoriser la consommation des drogues les moins dangereuses, au détriment des plus toxiques. Dans cet ordre d'idée, il paraît intéressant de réfléchir à deux fois face à l'interdiction actuellement systématique de toute nouvelle molécule de synthèse, avant même d'avoir pu évaluer correctement son éventuelle dangerosité.

2. Risque et dangerosité de la répression

Nous avons pu constater à plusieurs reprises et sur différents plans la dangerosité liée aux attitudes répressives des forces de l'ordre et des services des douanes :

- tout d'abord, globalement, sur la clandestinisation du phénomène de consommation, en lien avec la pénalisation de l'usage organisée par la loi du 31 décembre 1970.
- ensuite, sur le terrain, lors des fêtes techno « clandestines », sur les voies de fait dangereuses parfois commises par les forces de l'ordre pour faire évacuer un site : matraquages et tirs de balles en caoutchouc (parfois responsables de blessures graves), arrestations et fouilles au corps systématiques sur de grands groupes d'individus, de manière violente et au mépris de la dignité des personnes (« rafles » ?), interdiction de réunions festives « pacifiques », sous le seul prétexte de consommation de drogues illicites, induisant largement chez les jeunes le sentiment d'une persécution (au regard de la non interdiction de nombreuses autres manifestations collectives ou sont également consommés des psychotropes licites ou illicites dangereux...)
- enfin, quant aux entraves mises à notre présence sur place par la police ou la gendarmerie, alors que nous effectuons une mission de service public subventionné par le Ministère de la Santé. Nous réclamons dans ce cadre, comme dans l'ensemble des missions humanitaires de par le monde, la possibilité d'être garantis quant à l'accès aux populations vulnérables.
- ces « dispersions » de free-parties, conduisent les usagers de drogues à reprendre leurs véhicules alors qu'ils sont encore sous l'effet du produit, majorant ainsi les risques.

3. Risque psychosocial individuel et collectif pour les jeunes participants aux événements festifs

Il est clair que ces événements festifs techno sont, comme nombre de rassemblement collectifs, des lieux de socialisation, en particulier pour les jeunes en quête, ou en perte, de repères, face à des difficultés psychosociales personnelles. Dans le contexte de marginalité et de clandestinité d'une partie du phénomène festif techno, et compte tenu de l'importance de la consommation de psychotropes, certains de ces jeunes parmi les plus fragiles, continuent leur propre errance, et l'aggravent parfois dans le sens d'une marginalisation et d'une déstructuration plus importante. Il s'agit donc de favoriser la présence d'adultes-relais dans ce milieu, en lien avec les groupes de pairs.

Pour nombre d'adolescents également, en période de rupture avec leur enfance, leur famille, et l'école, cette « galaxie techno » peut représenter un risque de « traversée du miroir », dont le retour risque d'être problématique. Le fossé creusé entre les générations, aggravé par la stigmatisation liée à la consommation de drogues, ne facilite pas la reconstruction de liens sociaux contenant pour cette catégorie de la population. Il y a donc là un problème social majeur, qui justifie un débat public sur ces questions, et en particulier sur la répression pénale de l'usage de drogue.

E. Perspectives d'action et recommandations

♦ élargir les confrontations d'expériences au niveau européen :

D'autres expérimentations partout en Europe se développent actuellement, et il est important d'être rapidement informés de ces initiatives, afin d'évaluer leur intérêt et leur pertinence dans le contexte français, d'autant plus que le phénomène étudié prend de plus en plus des dimensions transfrontalières.

♦ améliorer la qualité de l'information scientifique sur les drogues de synthèse :

- **développement du projet SINTES** (Système d'Information National des Toxiques et Substances, programme d'analyse qualitative des drogues de synthèse) permettant de mieux connaître les caractéristiques chimiques des substances consommées.

- **amélioration des techniques permettant d'apporter des données fiables concernant les substances sur les lieux mêmes de consommation** : adjonction de système de chromatographie en couche mince au test d'identification chimique, diffusion auprès des professionnels du champ sanitaire et social, et en direction des consommateurs, des données recueillies par le programme SINTES (création d'un réseau national de diffusion des informations sur les produits).

- **recherche clinique** : observation des modes de consommation et de leurs conséquences ; expérimentations scientifiques de l'usage chez l'homme.

- **encouragement des études concernant les usages thérapeutiques éventuels de ces drogues** : Le cadre législatif ne facilite pas actuellement la mise en place de telles actions de recherche, car elles impliquent la manipulation de substances interdites, qui est correctionnellement interdite par la loi du 31 décembre 1970; il est donc indispensable d'obtenir des aménagements législatifs autorisant clairement ce type de recherche comme c'est le cas dans de nombreux autres pays occidentaux et démocratiques (USA, Suisse, Allemagne, Pays-Bas ...)

♦ décliner le terme de prévention à travers l'information et l'éducation à la santé ; redéfinir les discours, les relais, le cadre législatif pour l'information objective :

Nous sommes convaincus que seule une information objective sur les effets des produits et les risques liés à la consommation peut avoir un impact positif en terme de santé publique et individuelle, en étant entendue par des consommateurs qui se verraient enfin considérés comme des sujets capables de prendre leurs responsabilités en connaissance de cause. Cette information objective doit donc être exempte tant de prosélytisme, que de « diabolisation », et considérer tous les aspects culturellement liés aux consommations de psychotropes, y compris la dimension positive liée au plaisir vécu par le sujet consommateur et celle liée à l'expérimentation d'états modifiés de conscience.

Il est donc nécessaire que le cadre législatif de la loi du 31 décembre 1970 évolue, et particulièrement l'article L-630, qui s'oppose à cette conception démocratique de l'information.

♦ favoriser, encourager et soutenir la prise en charge des activités d'information et de réduction des risques par les groupes d'auto-support :

qu'il s'agisse de l'information préventive sur les risques de la consommation, de la pratique du Contrôle Rapide des Produits, de la responsabilisation par les pairs, de la mise en place de « chill-out » dans les raves, qu'elles soient officielles ou clandestines... Cela signifie reconnaître la capacité des citoyens à prendre en charge leur santé, même lorsqu'il s'agit de consommateurs de substances interdites. Le slogan de l'association écossaise de prévention et de réduction des risques Crew 2000 « take drug seriously » nous paraît dans ce sens un support intéressant à la réflexion.

- ♦ **favoriser la présence sur les événements festifs, d'antennes sanitaires mobiles** (Croix-Rouge, Pompiers, Protection Civile), afin de parer comme dans toute manifestation publique de masse, aux urgences sanitaires.
- ♦ **Faire ingérence dans la politique de la drogue, en vue de l'« assainissement » du marché des substances illicites :**

Considérant l'incapacité d'une législation à empêcher, dans le cadre de la loi de 1970, la consommation de drogues illicites, il est important de réfléchir à la responsabilité de l'Etat à laisser au seul marché clandestin la production et la diffusion des drogues. La politique de substitution des toxicomanies aux opiacés est un premier pas vers la responsabilisation de l'Etat dans la mise à disposition de substances stupéfiantes à usage sanitaire. Il conviendrait sans doute de réfléchir à la possibilité de mettre en place officiellement un contrôle de qualité sur les drogues consommées largement par une frange non négligeable des citoyens, et de s'interroger sur la validité, en terme de Santé Publique, d'un système de libéralisation contrôlée de la pourvoyance, comme pour le tabac et l'alcool, sur le modèle des coffee-shops ou des smart-shops hollandais.

- ♦ **favoriser l'accès aux soins :**

- **développement de lieux d'information, d'accueil, et de soins**, permettant d'accompagner la période de diminution des effets du produit (« descente »), de maintenir du lien social, d'offrir des soins aux personnes en difficultés, ou lors de pathologie avérée.

- **constitution d'un réseau / maillage des acteurs de santé publique**, par le biais de réunions d'information, et d'actions de formation.

Notre expérience nous amène à un constat en deux points sur les conséquences physiques, psychiques et sociales, à court et moyen terme, de la consommation de drogues de synthèse. La quantification, en termes de nombre de personnes concernées, en est impossible à l'heure actuelle. Une partie des jeunes que nous avons rencontrés passent par une phase d'usage récréatif ou intensif de ces substances sans dommages majeurs constatables actuellement; ils réduisent ou abandonnent progressivement leur consommation après une période de quelques mois à quelques années, et ne déplorent pas de trouble majeur. Rappelons cependant qu'il nous faut rester très vigilants sur l'apparition tardive de troubles consécutifs à cette consommation, et qui n'auraient pas encore été mis en évidence cliniquement étant donné le manque de recul et d'étude longitudinale de notre population.

Pour l'autre partie des consommateurs, un certain nombre de difficultés apparaissent à plus ou moins long terme, en lien avec la consommation de drogues de synthèse dans le contexte particulier que représente le milieu festif techno. Hors du temps même de la fête, où les accidents somatiques ou psychiques aigus sont rares, les difficultés les plus fréquemment rencontrées sont principalement d'ordre psycho-pathologique : dépression consécutive à la prise de produit, durant les jours suivant la prise, ou s'installant plus durablement après quelques mois de consommation régulière; anxiété ou, plus rarement, décompensation franchement psychotique.

Le fait que les jeunes en difficulté ne savent pas où aller chercher de l'aide lorsqu'ils se retrouvent dans ces situations nous est apparu comme un véritable problème

Une priorité concerne donc la diffusion d'information dans ce domaine: informer les jeunes des symptômes susceptibles d'être repérés, et les inciter à en parler dès l'apparition des troubles, afin d'initier le plus rapidement possible une démarche d'accompagnement ou de soins; leur faire part de la possibilité de rencontrer des acteurs sanitaires et/ou sociaux à même d'entendre leurs difficultés et de les aider à y faire face; diffuser largement les coordonnées de lieux d'accueil auxquels ils puissent s'adresser.

Or, au vu des orientations que nous avons effectuées durant ces deux dernières années, nous constatons que le relais vers les centres de soins pour toxicomanes s'est avéré limité : la plupart des jeunes consommateurs de drogues de synthèse ne se considèrent pas comme des « toxicomanes » (dont ils ont une image très classique et qui ne leur correspond pas) et refusent donc ce type d'orientation, se privant ainsi du même coup de l'aide qu'ils pourraient y trouver; il en est de même quant à une orientation vers des dispositifs de soins psychiatriques.

C'est donc un véritable **problème d'accès aux soins** qui se pose ici. Pour y remédier, il nous semble nécessaire de travailler dans trois directions complémentaires:

- d'une part, il nous semble important de **créer des dispositifs thérapeutiques expérimentaux accueillant, dans un espace-temps réservé, ce type d'usagers**, pouvant être à même de gérer le traitement des complications médico-psychologiques liées à l'usage, et celui de la comorbidité éventuelle.

Ceci, à la fois pour initier un mouvement, et favoriser les démarches d'accès aux soins parmi l'ensemble des usagers potentiellement en difficulté, mais aussi pour participer de **l'élaboration d'une clinique de ces usages** et de la constitution d'un savoir qui pourra, dans un second temps, être diffusé le plus largement possible aux acteurs de santé concernés par la question.

- ensuite, il paraît indispensable de **développer les compétences des professionnels dans les lieux déjà existants, par des actions de formation**, dispensées par les intervenants des dispositifs cités ci dessus. Ceci concerne autant les lieux non spécialisés dans l'accueil des usagers de drogues (Points Infos Jeunes, Missions Locales, Centres Médico-Psychologiques, médecins libéraux généralistes et psychiatres, Urgences Hospitalières...), que les institutions spécialisées pour toxicomanes (C.S.S.T.), qui sont peu rompues à la prise en charge des jeunes usagers de drogues de synthèse.

- enfin, entre le temps de la fête et les lieux de soins, il est fondamental de **favoriser la création de « lieux d'accueil »** permettant de créer ou de conserver un contact avec les participants aux événements festifs techno en semaine. Ces structures, « boutiques » ou « cafés techno », très ouvertes, pourraient remplir plusieurs fonctions importantes :

- a/ accompagner le moment qui succède à la fête, ce que les « afters » ne réalisent plus : un lieu de repos, espace de transition entre le temps de la fête et le retour à la vie quotidienne, permettrait aux jeunes de mieux gérer ce temps difficile pour certains.

On peut poser l'hypothèse que ce type de lieu, accueillant et chaleureux, favorise une « descente » en douceur lorsque les effets des psychotropes achèvent de se dissiper, et limite donc l'utilisation de sédatifs licites ou non dans cette période. La consommation d'opiacés sous différentes formes, d'anxiolytiques ou d'antidépresseurs pourrait probablement être mieux gérée grâce à un accompagnement adéquat. De même, au cours de la semaine, et en particulier pour faire face au « coup de blues du troisième jour » classiquement décrit par les consommateurs d'ecstasy, il est important de maintenir cet accueil largement ouvert aux jeunes qui souhaiteraient trouver une écoute en-dehors du temps de la fête. Cela devrait également contribuer à réduire les risques liés à la consommation abusive de sédatifs divers et variés.

- b/ sur le plan social, on peut souhaiter que ces lieux offrent une opportunité de lien social pour les « ravers » en voie de désinsertion. En effet, si l'on a vu que la plupart des jeunes restent bien insérés socialement, il ne faut pas oublier qu'une petite partie d'entre eux rencontre malgré tout des difficultés sur ce plan; leur trajectoire à certains moments se complexifie du fait de leur difficulté à maintenir une activité professionnelle ou de formation, parfois à conserver un logement fixe, etc. Ces sujets trouveraient alors dans un lieu ouvert la possibilité de maintenir un lien social et d'éviter l'isolement, facteur supplémentaire de vulnérabilité dans un contexte parfois anxio-dépressif.

Le contact, l'écoute, l'orientation qui pourraient être réalisés dans ces lieux ont une pertinence tant sur le plan social que sur le plan sanitaire: ils permettraient tout à la fois de continuer à diffuser le plus largement possible les informations que nous diffusons d'ores et déjà au cours des fêtes, mais avec un contexte favorable à des discussions plus longues, et des réponses bien plus détaillées aux questions que se posent les jeunes. Au-delà des informations de type « réduction des risques », ce serait également l'occasion d'insister sur la possibilité d'orientation de ceux qui en éprouvent le besoin vers des structures sanitaires. Un important travail de coordination avec les structures plus spécialisées semble dans ce cadre indispensable.

Etant donné le rôle que nous attribuons à ces lieux d'accueil, ils doivent selon nous impérativement être montés et pris en charge par les associations d'auto-support du milieu concerné. En effet, seuls des gens du milieu techno seront en mesure d'inventer ces lieux de telle sorte que les jeunes les fréquentent réellement, et y trouvent l'accueil qui en est la fonction première.

Cependant, la présence régulière d'acteurs sanitaires et sociaux dans ces lieux, sur le modèle des « acteurs de première ligne », favoriserait sans doute le contact avec une population qui sinon reste inatteignable au quotidien hors des fêtes elles-mêmes. Cela impliquerait d'emblée une coordination avec les acteurs de terrain dans les fêtes ainsi qu'avec les professionnels des lieux spécialisés, coordination qui ne peut qu'être bénéfique pour tous.

Nos objectifs s'accordent à la politique de Réduction des Risques liés à l'usage de drogues dans laquelle l'association Médecins du Monde s'est investie depuis plus de dix ans. Ils s'appuient sur la connaissance du terrain que nous avons acquise au cours de ces deux années de recherche-action et que nous souhaitons continuer à développer :

- Etre présents pour réduire les risques qui sont réels pour un nombre certain de ces consommateurs. Ces risques resteront préoccupants dans les années à venir car l'évolution de l'usage de drogues de synthèse dans le monde ne semble pas prêt de diminuer.

- Appuyer les démarches sanitaires et préventives sur des recherches scientifiques multiples, sérieuses, en phase avec la réalité de l'usage, justifiées par l'ampleur du phénomène.

- Alerter sur la dangerosité liée aux attitudes sociales répressives, clandestinisant le phénomène, facilitant son opacité, et diminuant la capacité d'accès en direction des personnes en difficulté. Pour cela, dédramatiser, tenter d'enrayer la « panique morale » autour du phénomène techno /consommation de drogues de synthèse